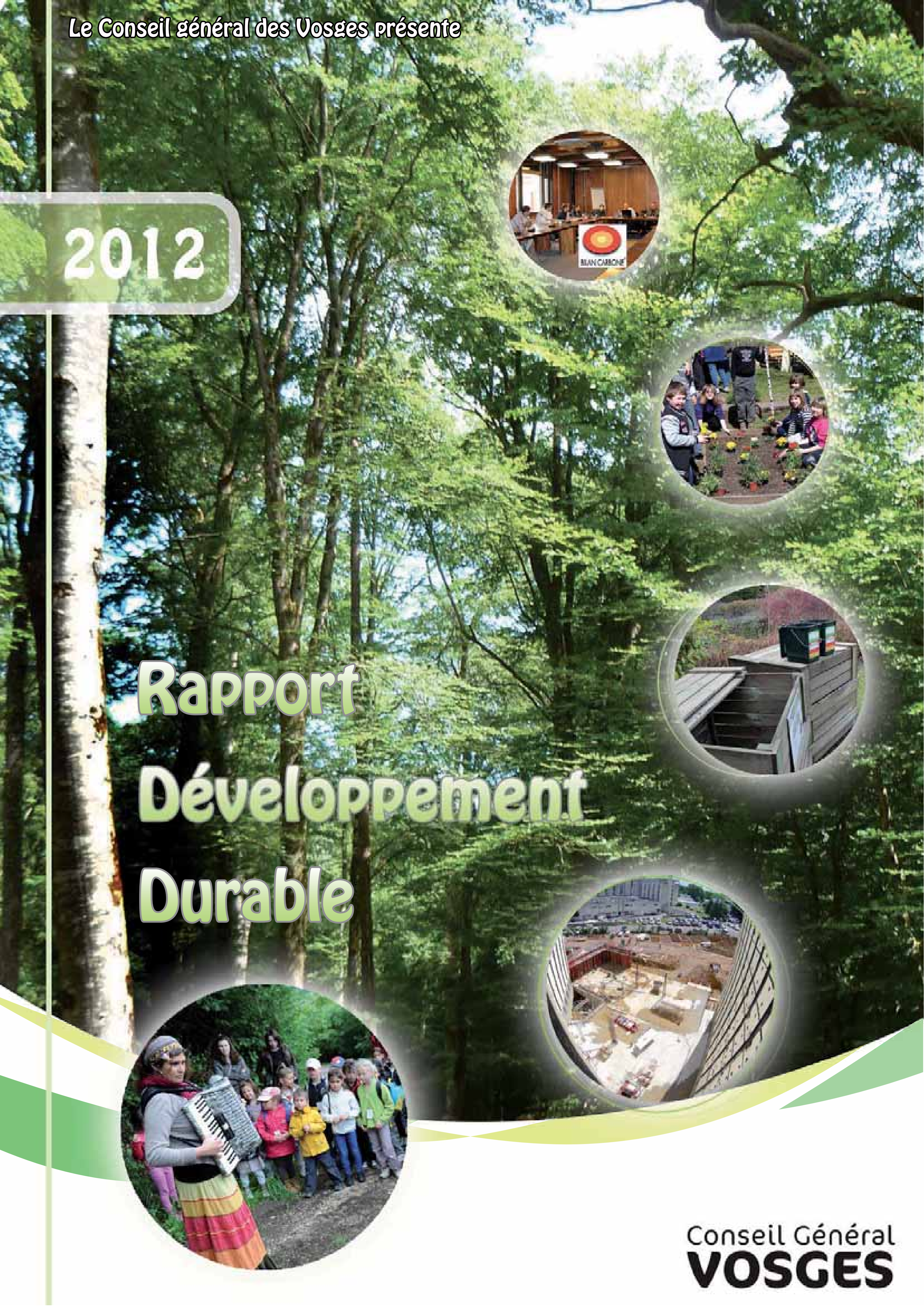


Le Conseil général des Vosges présente
2012
Rapport
Développement
Durable
Conseil Général
VOSGES

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur
60491857
Acte Certifié exécutoire le : 28/12/2012

Pôle Développement du Territoire

Mission Développement Durable

29DEPARTEMENT DES VOSGES

Extrait des délibérations du Conseil général

Réunion du 20 décembre 2012

Budget Primitif 2013

Rapport Développement Durable 2012

RAPPORT DE M. LE PRESIDENT

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) :
Développement local, équipements communaux, environnement et transports

AVIS TECHNIQUES :
Finances, administration générale et économie
Routes et infrastructures
Action sociale, solidarité et logement
Education, jeunesse, sports et culture

AVIS BUDGETAIRE :

Pourquoi ?

La loi Grenelle du 12 juillet 2010, portant engagement national pour l'environnement, précisée par le décret n°2011-687 du 17 juin 2011, soumet les collectivités territoriales et les EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants, à la présentation, préalablement au débat sur le projet de budget, d'un **rapport « développement durable** ».

Son objectif est double :
- donner aux élus un maximum d'éléments pour intégrer une vision « développement durable » lors du vote du budget,
- informer les citoyens sur les actions et politiques mises en œuvre dans ce sens par la collectivité.

Le rapport porte sur :
- « un bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité,
- un bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre par la collectivité sur son territoire. »

Comment ?

Ce rapport n'a pas l'ambition d'être exhaustif. Il donne néanmoins une bonne vision de la diversité des initiatives en la matière. Il permet de poser un regard global, au travers du filtre développement durable, sur les actions menées par le Conseil général des Vosges.

Ainsi, seules les actions proposées par les directions ou par la mission développement durable y ont été intégrées.

Les actions sont présentées suivant l'organisation du plan quadriennal, et sont questionnées à travers les 10 critères « développement durable » du cadre de référence national, selon la fiche « mode d'emploi » ci jointe.

En 2012 ?

L'année 2012 a été marquée par le lancement en interne du Bilan Carbone® « patrimoine et services ». Cette démarche participative constitue la première étape vers l'intégration de la problématique « climat » dans les politiques départementales.

En parallèle, des actions initiées en 2011 se sont poursuivies en intégrant encore plus les critères du développement durable. A titre d'exemple, en plus des actions décrites dans les fiches ci-après : viabilité hivernale, fauche différenciée des bords de routes, contribution d'OPE (Optimisation des processus et économies) au projet d'administration.

Enfin, de nouvelles actions ont été lancées en 2012, répondant aux finalités du développement durable : KES (kits énergie solidarité), implication de conseillères logement du Conseil général dans le défi national « Familles à énergie positive », « Solidarités en actions »…

Je vous demande de bien vouloir prendre acte de cette présentation.

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur
60491857
Acte Certifié exécutoire le : 28/12/2012

Liste des actions présentées dans le rapport développement durable 2012

N°	Projet	Pôle	Pilote
	Orientation 1 : les Vosgiens…bien dans leur vie		
1	Expérimentation d'agenda 21 de collèges	PDT	DRPE-éducation/Mission Développement Durable
2	Handicap – le rallye de France Alsace accessible à tous	PVP	SJSVA
3	LIVO	PDT	DDIT-transports
	Orientation 2 : les Vosgiens…bien ensemble		
4	Insertion par l'activité économique	PDS	DIS-insertion logement
5	Le Développement Social Local (DSL) au sein du Programme Départemental d'Insertion	PDS	DIS-insertion logement
6	Festival départemental de colport'âge « Par 4 chemins »	PDS	DAS
7	Opération « ruches » : 1 million d'indicateurs pour les Vosges	PDS	DAS
8	Carte ZAP+88	PVP	SJSVA
	Orientation 3 : les Vosgiens…font bouger les Vosges		
9	Restructuration du collège de Golbey	PDT	DRPE-immobilier
10	Gestion du parc d'activités « Cap Vosges Remomeix »	PDT	DDIT-infrastructures
11	Grenelle de l'Environnement - Soutien au bois-construction	PDT	DACEN-environnement
12	Grenelle de l'Environnement - Soutien au bois-énergie	PDT	DACEN-environnement
13	Grenelle de l'Environnement - Soutien aux économies d'énergie dans les projets des collectivités locales	PDT	DACEN-environnement
14	Plan « abeilles et insectes pollinisateurs »	PDT	DDAE-agriculture forêt tourisme
	Orientation 4 : les Vosgiens…soignent leur territoire		
15	Appui aux projets des associations, collectivités et établissements publics en faveur du développement durable	PDT	MDD
16	Dispositif d'aide pour l'élaboration d'un plan de paysage intercommunal	PDT	DACEN-appui aux territoires
17	Dispositif d'aide pour les aménagements paysagers	PDT	DACEN-appui aux territoires
18	Dispositif d'aide pour la plantation de haies et d'arbres d'alignement	PDT	DACEN-appui aux territoires
19	Dispositif d'aide pour les Opérations Groupées d'Amélioration des Vergers (OPAV)	PDT	DACEN-appui aux territoires
20	Politique en faveur des ENS (Espaces Naturels Sensibles)	PDT	DACEN-environnement
21	Mise en place d'un groupe « référents exemplarité déchets » au Conseil général	PDT	DACEN-environnement
22	Vosges, le plus beau est avenir… !	PDT	MDD
23	Sensibilisation des agents du Conseil général au développement durable	PDT-PVP	MDD – DICOM-communication interne
	Orientation 5 : les Vosgiens…et leur Conseil général		
24	Extension des silos aux Archives Départementales	PDT	DRPE-immobilier
25	Dématérialisation des documents administratifs	PVP	DiAL-DICOM
26	Dématérialisation de la diffusion des DCE (Documents de Consultation des Entreprises)	PVP	DAJA-commande publique et achats
27	Bilan Carbone® « Patrimoine et services »	PDT	MDD
28	Plateforme départementale EEDD (Education à l'Environnement et au Développement Durable)	PDT	MDD

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur
60491857
Acte Certifié exécutoire le : 28/12/2012

RAPPORT DES COMMISSIONS

A l'unanimité des membres présents ou représentés, la commission "Développement local, équipements communaux, environnement et transports", après en avoir délibéré, donne un avis favorable à la présentation du Rapport Développement Durable tant sur le fonds que sur la forme.

Avis favorable de la commission "Routes et infrastructures" à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Avis favorable de la commission "Action sociale, solidarité et logement" à l'unanimité des membres présents.

Avis favorable de la commission "Education, jeunesse, sports et culture" à l'unanimité des membres présents ou représentés.

La commission "Finances, administration générale et économie" n'a pas à être saisie.

RESUME DE LA DELIBERATION

Après lecture de l'avis des commissions, l'Assemblée départementale prend acte de la présentation faite au rapport.

Le Président,

MODE D'EMPLOI

Le développement durable (DD)

"Un développement qui répond aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins."
Rapport "Notre avenir à tous".
Commission mondiale sur l'environnement et le développement
Mme Gro Harlem Brundtland, 1987
Un développement qui concilie équité sociale, efficacité économique et préservation de l'environnement.

Le cadre de référence national

Construit collectivement (comité national Agenda21, associations d'élus, collectivités)
Reposant sur plusieurs années d'observation de plus de 100 collectivités (appels à projets notamment)
Outil utilisé aujourd'hui par de nombreuses collectivités, destiné à les accompagner
Il décline 10 critères clefs sur lesquels un projet de développement durable doit s'appuyer : 5 critères "finalités" et 5 critères "méthodologie".

La méthode du Conseil général des Vosges

L'objectif du rapport est de montrer comment nos politiques, stratégies, actions répondent aux finalités du DD. Plutôt qu'une liste d'actions potentiellement concernées par chacune des finalités, il a été préféré une analyse des actions proposées au regard des 10 critères, dans un objectif pédagogique et une démarche de progrès.
Les actions ont été proposées par les directions et/ou la mission DD. Elles concernent aussi bien l'exemplarité de la collectivité dans son fonctionnement que les politiques mises en œuvre.



Indicateurs
Premiers éléments de bilan, à titre d'information

Budget
Consacré à l'action en 2012.

Témoignage
Par la voix d'un agent impliqué dans l'action, il s'agit de donner une information supplémentaire, basée sur son vécu et ciblée sur le lien avec le développement durable.

MODE D'EMPLOI

LES FINALITÉS ESSENTIELLES DU DD (FINALITÉS)

■ **LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE (CLIMAT) :** Comment l'action répond-elle aux 2 enjeux : atténuation des émissions de gaz à effet de serre et adaptation au changement climatique ? L'action a-t-elle un impact en matière de consommation énergétique ? La maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables sont-elles privilégiées ?

■ **PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES :** Comment l'action contribue t'elle à la biodiversité et à la qualité paysagère ? A-t-elle un impact sur les ressources naturelles (eau, matières premières, sols, air...) ? Un suivi écologique est-il prévu ? L'action participe t'elle à une meilleure connaissance de la biodiversité, et à une diffusion de ces connaissances aux habitants... ?

■ **COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GÉNÉRATIONS :** L'action renforce t'elle le lien social entre les habitants, entre les générations ? Contribue-t-elle à diminuer les inégalités ? à lutter contre les grandes précarités (perte d'autonomie, perte d'emploi, logement insalubre...) ? L'action concerne t'elle la coopération entre territoires (proches ou lointains) ?

■ **EPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS :** L'action vise t'elle à améliorer la qualité de vie des habitants et des usagers ? L'action permet-elle de satisfaire des besoins essentiels notamment l'éducation, l'accès à l'emploi, le logement, la santé, la culture et les loisirs... ? Permet-elle l'accès aux services publics, transports, infrastructures de communication... ? L'action a-t-elle un impact sur la santé environnementale, les risques ? Favorise-t-elle des pratiques durables (alimentation saine, activités physiques...) ?

■ **DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES (ÉCONOMIE RESPONSABLE) :** L'action favorise t'elle l'émergence de projets responsables (économie sociale et solidaire, filières agricoles durables...) ? A-t-elle un impact en matière de production de déchets ? Incite-t-elle à des pratiques de consommation et d'achats responsables ? Prépare t'elle l'adaptation de l'économie locale, des emplois, des formations ?

LES ÉLÉMENTS DÉTERMINANTS D'UNE DÉMARCHE DE DD (MÉTHODE)

■ **PARTICIPATION :** Les acteurs locaux sont-ils associés à l'action ? L'information et la participation sont-elles adaptées aux différents publics, aux différents temps du projet, aux différentes échelles du territoire ?

■ **PILOTAGE :** Comment le pilotage de l'action s'organise t'il ? Comment les élus sont-ils impliqués ? Y a-t-il un comité de pilotage ? Est-il diversifié ?

■ **TRANSVERSALITÉ :** La transversalité de l'approche est-elle souhaitée ? facilitée ? L'action s'articule t'elle avec d'autres actions sur le même territoire ? Les décisions sont-elles prises sur la base de critères multiples ? Les impacts croisés de l'action ont-ils été étudiés ?

■ **EVALUATION :** Un dispositif d'évaluation de l'action est-il prévu ? Prévoit-il des indicateurs et des objectifs chiffrés ? L'évaluation associe t'elle les habitants et usagers ? Les recommandations issues de l'évaluation sont-elles suivies d'effet ? Communique-t-on sur ces résultats ?

■ **AMÉLIORATION CONTINUE :** L'action, si elle se fait sur la durée, s'intègre t'elle dans une logique d'amélioration continue (c'est-à-dire qu'à partir d'objectifs planifiés et des résultats de l'évaluation, des préconisations sont faites pour améliorer l'action) ? Si oui, quelles sont les préconisations retenues pour 2012 ? L'action est-elle innovante ? Des apprentissages sont-ils retenus de l'action ? Est-elle diffusée au sein de réseaux d'échanges ?

Expérimentation d'agenda 21 de collèges

Orientation du plan quadriennal :
Les Vosgiens bien dans leur vie

Programme n° 2
la scolarité : les dotations et l'équipement des collèges

Direction pilote :
Mission Développement Durable/Direction des Routes, du Patrimoine et de l'Education - Service éducation

Description :
Il s'agit d'une expérimentation d'agenda 21 menée sur 2 collèges vosgiens (ou établissement en démarche de développement durable). A l'initiative du Parc naturel régional des Ballons des Vosges, cette expérimentation s'appuie sur 2 collèges volontaires : "Spitzemberg" à Provenchères-sur-Fave et "le Tertre" à Remiremont, après appel à candidature. Le Conseil général est très investi en mobilisant le Service éducation, les unités territoriales concernées et la Mission Développement Durable. L'année 2012 était la 3e année du projet.

Partenaires :
Parc naturel régional des Ballons des Vosges, Groupe Régional d'Animation, d'Initiation à la Nature et l'Environnement Lorraine, DSDEN, Centre Départemental de Documentation Pédagogique, DREAL, Conseil régional, partenaires locaux des collèges : associations locales, communes et communauté de communes.

Budget :
1 800 €

FINALITÉS

■ **CLIMAT :** L'expérimentation devrait permettre de faire émerger une démarche collective et concertée pour les collèges qui deviennent co-acteurs du développement durable. L'objectif est également de permettre une association plus étroite entre services gestionnaires et usagers pour au final aboutir à des économies des coûts de fonctionnement. Les chantiers départementaux deviennent des supports pédagogiques (ex : photovoltaïque).

■ **BIODIVERSITÉ, MILIEUX ET RESSOURCES**
Actions prévues en matière de nature, forêt, jardin, mare. Aménagements réalisés dans les collèges, pour servir de support pédagogique : jardin et mare.

■ **COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ :** Lien social entre les acteurs vivant au collège renforcé autour du projet. Actions solidaires menées dans les 2 collèges.

■ **EPANOUISSEMENT :** Contribue à une mobilisation collective dans le collège, à la prise d'initiatives, et à la connexion entre certaines actions (ex : repas bio et animations pédagogiques liées).

■ **ECONOMIE RESPONSABLE :** Intégration de la problématique des déchets dans les 2 projets.

Indicateurs de suivi *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers…) :*

Indicateur d'impact : *l'action a-t-elle un impact positif sur la finalité en question ?*

Climat	Ressources	Cohésion sociale	Epanouissement	Economie responsable
oui	oui	oui	oui	oui

MÉTHODOLOGIE

■ **AMÉLIORATION CONTINUE**
Bilan en cours de rédaction. Les suites à donner et notamment l'extension du dispositif à tout le département seront étudiées pour 2013.

■ **TRANSVERSALITÉ :** Caractère transversal de l'approche particulièrement étudié dans l'expérimentation car difficile.

■ **PILOTAGE :** Comité de pilotage technique réuni à toutes les étapes du projet. Comité de pilotage institutionnel réuni 2 fois dans les établissements. Echanges réguliers avec les établissements. Points d'étape transmis aux vice-présidents délégués à l'environnement et aux collèges. L'année 2012 a été une année de transition avec moins de réunions.

■ **PARTICIPATION**
Toutes les catégories de personnes des collèges sont associées : enseignants, élèves, équipe administrative (principal ou adjoint, gestionnaire, infirmière, conseiller permanent d'éducation), techniciens des collèges.

■ **EVALUATION :** Critères définis pour l'expérimentation. Critères définis par chaque établissement pour son agenda 21.

TÉMOIGNAGE :
La démarche et un premier bilan ont été présentés aux principaux et gestionnaires lors de la journée d'échanges du 29 mai 2012, où la bande annonce du futur film "Le DD côté collège" réalisé par le CRDP a pu être visionnée.

Handicap : le rallye de France - Alsace accessible à tous

Orientation du plan quadriennal :
les Vosgiens... bien dans leur vie

Programme n° 7
le développement personnel par le sport

Direction pilote :
Service de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative

Description :
Installation d'un espace pour personnes à mobilité réduite lors du passage dans les Vosges du rallye de France-Alsace, 11e manche du Championnat du Monde des Rallyes.

Partenaires :
Organisateurs du rallye, délégation départementale de l'APF (association des paralysés de France), établissement spécialisés.

Budget : 15 000 €

TÉMOIGNAGE :

"On ne peut pas mieux ! une personne handicapée présente sur le site interviewée par un journaliste de Vosges Télévision (édition du journal de Vosges Télévision du mardi 9 octobre 2012).

FINALITÉS

CLIMAT

BIODIVERSITÉ, MILIEUX ET RESSOURCES

COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

Accessibilité à une manifestation d'envergure : placer les personnes à mobilité réduite dans les mêmes conditions que les valides à l'occasion d'un événement sportif d'envergure internationale.

EPANOUISSEMENT

Pour les personnes qui ont pu être présentes, possibilité de partager un loisir auquel elles n'ont pas accès seules.

ECONOMIE RESPONSABLE

***Indicateurs de suivi** (techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers...) :*
- Capacité d'accueil de la plateforme : 150 fauteuils
- 147 demandes de personnes en fauteuil.
- 147 demandes honorées et 147 personnes en fauteuil présentes, soit un taux de présence de 100%.
- 0 demandes refusées.

***Indicateur d'impact :** l'action a-t-elle un impact positif sur la finalité en question ?*

Climat	Ressources	Cohésion sociale	Epanouissement	Economie responsable
non	non	oui	oui	non

MÉTHODOLOGIE

AMÉLIORATION CONTINUE

Action mise en œuvre pour la première fois en 2011 avec une capacité d'accueil de 60 personnes (37 demandes d'accès refusées en 2011 faute de place). Augmentation de la capacité d'accueil, malgré un budget réduit de 1 000 €, à 150 personnes et accueil de 147 personnes (0 demande refusée).

TRANSVERSALITÉ

Avec l'Unité Territoriale Est Montagne pour l'installation de la structure.

PILOTAGE

Service de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

PARTICIPATION

- le choix du site et l'implantation de la structure ont fait l'objet d'une concertation étroite avec les organisateurs du rallye et la délégation départementale de l'APF.
- Animation de la plateforme par des bénévoles de la délégation départementale de l'APF.

EVALUATION

- Retours positifs directs des personnes présentes confirmés ensuite par de nombreux courriers de remerciement et par un excellent retour presse (Vosges Matin, l'Echo des Vosges, Vosges Télévision, Sport+, France Bleue, Magnum la Radio).
- Volonté réaffirmée par les participants de voir cette initiative se pérenniser et se développer.

LIVO (Lignes Interurbaines Vosgiennes)

Orientation du plan quadriennal :
Les Vosgiens bien dans leur vie

Programme n° 3
la scolarité : les transports scolaires

Direction pilote :
Direction du Développement des Infrastructures et des Transports (DDIT) - service Transports

Description :
Mis en place au 3 juillet 2010, le réseau LIVO propose ses services de transports dans tout le département. La formule de la Délégation de Service Public (DSP) sur 7 ans a été choisie par le Conseil général. La DSP est confiée à 2 délégataires (Ouest et Est). Les objectifs sont de :
- développer le potentiel commercial du réseau par la mise en place d'une politique de communication offensive,
- d'optimiser l'équilibre financier de la DSP,
- d'assurer une politique de qualité des services et d'intégrer le réseau de transport dans une démarche environnementale.

L'offre de transport a été réorganisée avec une hiérarchisation du réseau. La politique tarifaire a été harmonisée. Une politique active de communication a été lancée, afin de faire connaître le réseau et d'inciter les Vosgiens à utiliser ce mode de déplacement collectif.

Partenaires :
Direction de l'Information, de la Communication et du Marketing, 2 délégataires : groupement ReV composé des transporteurs KEOLIS, Marcot et SADAP, VEOLIA Transport, Vélo bleu, communautés de communes, communes, Conseil régional.

Budget : 6 800 000 €.

FINALITÉS

CLIMAT
Pôle intermodal à Epinal avec l'installation d'une centrale de mobilité dans les locaux de la gare routière. Lien entre le site internet LIVO vers un site de covoiturage. Expérimentation de location de vélos classiques et à assistance électrique.

BIODIVERSITÉ, MILIEUX ET RESSOURCES

COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ
Des véhicules accessibles aux personnes à mobilité réduite. Horaires adaptés à la desserte d'établissements scolaires (lycées, collèges...). Mise en place d'une centrale d'information et de réservation. Politique tarifaire harmonisée et lisible. Intégration d'une gamme sociale pour les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active, de l'Allocation de Solidarité pour les personnes âgées et les personnes présentant un handicap reconnu à 80%. Pass Jeune vendu avec la carte ZAP. Pass Sénior proposé mais peu demandé.

EPANOUISSEMENT
Effet "réseau" lié à la livrée unique des cars. Animations pédagogiques lors de la semaine de la mobilité en septembre 2012.

ECONOMIE RESPONSABLE
Création de services à la demande dans les territoires ruraux.

***Indicateurs de suivi** (techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers...) :*
- 27 lignes régulières dont 7 structurantes s'articulant autour de 9 pôles
- 11 lignes régulières à forte fréquentation scolaire
- 92 véhicules
- 2,6 millions de kilomètres / an
- 4 200 scolaires transportés chaque jour

***Indicateur d'impact :** l'action a-t-elle un impact positif sur la finalité en question ?*

Climat	Ressources	Cohésion sociale	Epanouissement	Economie responsable
oui	oui	oui	oui	oui

MÉTHODOLOGIE

AMÉLIORATION CONTINUE
Liens à développer avec l'aménagement des premières aires de covoiturage.

TRANSVERSALITÉ
La complémentarité de Livo est recherchée avec le réseau METROLOR et les services de transport organisés par les communautés de communes et/ou communes.

PILOTAGE
Comité de suivi régulier, présidé par le vice-président délégué aux transports.

PARTICIPATION

EVALUATION - Prévue, afin de réajuster l'offre de transport, améliorer les correspondances... Enquête image réalisée en 2012.

Insertion par l'Activité Economique (IAE)

Orientation du plan quadriennal :
Les Vosgiens bien ensemble

Programme n° 10
les solidarités

Direction pilote :
Direction des Interventions Sociales (DIS) - Service Insertion - Logement

Description :
L'IAE, au travers du chantier d'insertion est une offre de service proposée à des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières et ne parvenant pas à réintégrer le monde du travail dit « ordinaire ». Le challenge est le retour à l'emploi par l'emploi, en permettant au travers d'un contrat de travail aidé (CUI contrat unique d'insertion-CAE contrat d'accompagnement à l'emploi) appuyé par un accompagnement spécifique d'exercer une réelle activité professionnelle ; une façon de se (re)-confronter aux réalités de l'entreprise, de redonner l'envie, de retrouver une utilité, de combler des lacunes de formation dans la perspective d'un retour à l'emploi durable.
Enfin, l'Insertion par l'Activité Economique contribue aussi au développement du territoire.

Partenaires :
Etat (DIRECCTE, DDCSPP, Pôle emploi), collectivités territoriales (communes et Communautés de communes), associations d'insertion, Conseil général (Direction de l'Autonomie et de la Solidarité, Mission Développement Durable, Direction du Développement Culturel, Direction de l'Appui aux Collectivités et de l'Environnement).

Budget :
3 000 000 € (50% pour l'aide à l'encadrement technique, 50% pour la prise en charge des contrats aidés).

FINALITÉS

■ **CLIMAT**

■ **BIODIVERSITÉ, MILIEUX ET RESSOURCES :** L'intervention des chantiers d'insertion porte essentiellement sur le champ de l'environnement : entretien d'espaces naturels sensibles, entretien du petit patrimoine, remise en état de pâtures, création de jardins, entretien et préservation du petit patrimoine bâti, entretien des berges...

■ **COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ**
Reconnaissance sociale liée au statut de salarié et aux types de taches réalisées.

■ **EPANOUISSEMENT :** Par déduction, dès lors que la personne est reconnue, elle existe et fait partie du corps social. Le fait d'être reconnu "actif" et utile socialement permet de faire tomber des barrières et ainsi de faire évoluer son projet personnel.

■ **ECONOMIE RESPONSABLE :** Concept de l'Economie Sociale et Solidaire : le secteur de l'IAE permet d'expérimenter de nouveaux "modèles" de fonctionnement de l'économie :
- rechercher une rentabilité sur des segments de marchés non rentables,
- amener les salariés à participer à la vie de l'entreprise,
- construire des stratégies de développement en prenant appui sur des réseaux et des partenariats,
- mobiliser les collectivités territoriales.

Indicateurs de suivi *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers...) :*
- 26 chantiers d'insertion
- 500 salariés en contrat aidé

Indicateur d'impact : *l'action a-t-elle un impact positif sur la finalité en question ?*

Climat	Ressources	Cohésion sociale	Epanouissement	Economie responsable
non	oui	oui	oui	oui

MÉTHODOLOGIE

■ **AMÉLIORATION CONTINUE**
Ouverture vers de nouveaux marchés, activation d'outils innovants telle que la clause sociale dans les marchés publics.

■ **TRANSVERSALITÉ :** Elle est recherchée selon les types d'activités développées : environnement, culture, appui aux collectivités.

■ **PILOTAGE :** Dialogue de gestion annuel + comité de pilotage spécifique composé de représentants de l'Etat, du Conseil général, des collectivités territoriales et structures IAE.

■ **PARTICIPATION :** Relier le projet de territoire et le projet de la personne en recherchant l'association des acteurs locaux (associations, population, mairies, acteurs économiques).

■ **EVALUATION :** Indicateurs chiffrés au début de l'année concernant des objectifs de retour à l'emploi (30% attendus pour 25% de réalisés).

TÉMOIGNAGE :
Un réel outil au service du développement des territoires qui permet à des personnes de retrouver une place et une identité tout en revalorisant leur lieu de vie... ou comment transformer des dépenses passives en dépenses actives ?

Le Développement Social Local (DSL) au sein du Programme Départemental d'Insertion

Orientation du plan quadriennal :
les Vosgiens bien ensemble

Programme n° 10
les solidarités

Direction pilote : Direction des Interventions Sociales - Service Insertion - Logement

Description :
Le Développement Social Local (DSL) peut se définir comme une philosophie et un processus d'intervention sociale pour répondre à des problématiques sur un territoire en prenant appui sur la participation des habitants, le croisement des politiques publiques et la mutualisation des ressources. Il renvoie à une forme d'accompagnement social inscrite dans le programme départemental d'Insertion réinterrogeant les pratiques professionnelles et les postures professionnelles et institutionnelles.

Partenaires :
Associations, habitants, collectivités, institutions, Caisse d'Allocations Familiales.

Budget :
350 000 € mobilisés sur le DSL (dans le cadre de l'accompagnement social individuel et collectif).

FINALITÉS

■ **CLIMAT**

■ **BIODIVERSITÉ, MILIEUX ET RESSOURCES**

■ **COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ :** La mobilisation et la participation des populations. Le lien social. Le vivre ensemble.

■ **EPANOUISSEMENT :** La personne est responsable de sa démarche...et des solutions qui se construisent : démarche personnelle, responsable et gratifiante.

■ **ECONOMIE RESPONSABLE** Une philosophie et un processus qui impactent directement sur des modes d'organisation prenant en compte une mutualisation de moyens et de compétences. Ex : organisation de covoiturage, modes de garde collectifs, organisation de loisirs, ateliers de recherche d'emploi...

Indicateurs de suivi *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers...) :*

Indicateur d'impact : *l'action a-t-elle un impact positif sur la finalité en question ?*

Climat	Ressources	Cohésion sociale	Epanouissement	Economie responsable
non	oui	oui	oui	oui

MÉTHODOLOGIE

■ **AMÉLIORATION CONTINUE :** Une action sociale qui sort d'un cadre purement interventionniste pour se rapprocher d'une stratégie d'accompagnement ayant pour objet le développement de la personne par sa mise en mouvement à partir de ses potentialités, de ses expériences, de son cadre de vie et de ses modes de vie.

■ **TRANSVERSALITÉ :** Selon les problématiques rencontrées et les solutions à apporter.

■ **PILOTAGE :** DIS- Circonscriptions, habitants, associations, collectivités territoriales.

■ **PARTICIPATION :** Relier le projet de la personne aux potentialités et réalités du territoire, ce qui oblige l'usager ou le groupe d'usagers à se mobiliser et à s'inscrire dans une dynamique de projets.

■ **EVALUATION :** Les pratiques professionnelles/temps d'intervention. Rationalisation de moyens. Mutualisation des ressources.

TÉMOIGNAGE :
Un réel outil au service du développement des territoires qui permet à des personnes mobilisées de retrouver une place et une identité dans leur environnement. C'est l'exemple de jardins solidaires qui se créent pour fournir une association caritative. Ou de familles qui créent un atelier cuisine dans un souci d'hygiène alimentaire et de budget maîtrisé.

Festival départemental de colport'âge "par 4 chemins"

Orientation du plan quadriennal :
Les Vosgiens bien ensemble

Programme n° 11
le soutien pour la dépendance et le handicap

Direction pilote : Direction de l'Autonomie et de la Solidarité (DAS)

Description :
Festival intergénérationnel qui se déroule pendant 10 jours début juin sur 4 territoires du département. Il s'agit de réhabiliter une pratique vosgienne ancestrale, le colportage en le définissant au profit d'actions intergénérationnelles : "le colport'âge".
La première édition a eu lieu en 2010. Le festival sillonne les Vosges sur 4 chemins en portant des valeurs sociales, environnementales et culturelles. Chaque matin, des randonnées, le plus souvent accessibles à tous, sont organisées et aboutissent dans des jardins d'insertion, maisons de retraite...où un spectacle est proposé (musique, conte, danse...).
Les objectifs du festival sont de :
- créer un évènement rassembleur autour de rencontres, un brassage des âges et des publics, dynamiser la mise en réseau des acteurs des domaines de la gérontologie, de l'insertion, de l'environnement, de la culture et du monde associatif à l'échelle des territoires
- lever les préjugés sur le grand âge
- favoriser l'accès à la culture de tous.
- Favoriser davantage l'investissement des bénévoles.

En 2012, la programmation a été surprenante et pas moins de 45 artistes se sont produits pendant le festival ; les 4 chemins étaient : - le chemin des colporteurs, de Chamagne à Bruyères - le chemin du jazz en partenariat avec Vosges Arts Vivants, de Saint-Dié-des-Vosges à Fraize - le chemin de Mzelle Jeanne, de Rainville à Greux - le chemin des Jardins, de Cornimont à Plombières-les-Bains.

Partenaires : Direction des Interventions Sociales, tous les services concernés par la politique départementale de gérontologie, Mission Développement Durable, Direction du Développement Culturel avec implication spécifique de la Bibliothèque Départementale des Vosges et de Vosges Arts Vivants qui s'est investie avec énergie en partenariat avec d'autres, Direction de l'Information, de la Communication et du Marketing, de très nombreux partenaires locaux (maisons de retraite, écoles maternelles et primaires, collèges, associations d'insertion, associations d'environnement et autres, collectivités, club du 3e âge, blouses roses.....).

Budget : 75 000 €

FINALITÉS

■ **CLIMAT :** Covoiturage adapté, mise à disposition de cars LIVO par le Conseil général dans le cadre d'une expérimentation financée par la Mission Développement Durable.

■ **BIODIVERSITÉ, MILIEUX ET RESSOURCES :** Certaines randonnées, spectacles ou installations artistiques sont prétexte à des actions de sensibilisation à l'environnement (exemples : installations d'étranges cabanes par François Klein, lectures de paysages en compagnie des paysagistes du Conseil général et du C.A.U.E.).

■ **COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ :** Accessibilité des randonnées et actions inter générationnelles (jeunes et personnes âgées par exemple). Mobilisation d'associations d'insertion. Création de lien social à travers l'opération "tricot urbain" qui a mobilisé 185 tricoteuses, 9 accompagnatrices et une artiste plasticienne (Sidonie HOLLARD).

■ **EPANOUISSEMENT :** Investissement de nombreux bénévoles, développement de partenariats entre acteurs locaux. Accès à des spectacles de qualité pour des personnes isolées, développement du bien-être ensemble.

■ **ECONOMIE RESPONSABLE :** Valorisation de l'économie locale et des circuits courts au travers d'une commande groupée de produits du terroir pour les goûters et apéritifs, financée par la DACEN (dans le cadre de la politique "paysage").

Indicateurs de suivi *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers...) :*
- Plus de 5 000 spectateurs
- Plus de 100 partenaires locaux, 27 communes "visitées"
- 11 randonnées matinales dont 6 accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- Plus de 51 spectacles dont 4 auprès de retraités à domicile.
39 articles de presse, 4 émissions de radio et 2 émissions TV

Indicateur d'impact : *l'action a-t-elle un impact positif sur la finalité en question ?*

Climat	Ressources	Cohésion sociale	Epanouissement	Economie responsable
oui	oui	oui	oui	oui

MÉTHODOLOGIE

■ **AMÉLIORATION CONTINUE :** Projet d'améliorer l'éco-responsabilité du festival et d'en faire une manifestation "vitrine" pour d'autres organisateurs d'évènements ; 2012 a déjà été l'occasion de faire mieux qu'en 2011 mais 2013 sera encore mieux (maitrise de la gestion des déchets, accentuer la sensibilisation à l'environnement).

■ **TRANSVERSALITÉ :** De par les thèmes traités et par un fonctionnement entre tous les pôles et services du Conseil général.

■ **PILOTAGE :** Par la DAS, comité de pilotage présidé par le vice-président à l'action et à la solidarité avec les vice-présidents, tourisme culture et collèges, développement local et environnement, transports et aide aux communes, insertion logement et FSL, et jeunesse et associations ; ce comité est composé des services du Conseil général impliqués.

■ **PARTICIPATION :** Projet construit sur une démarche partenariale. Mise en réseau des acteurs du domaine de la gérontologie, de l'insertion, de l'environnement, de la culture et du monde associatif à l'échelle des territoires, ainsi que de multiples bénévoles.

■ **EVALUATION :** Bilan annuel.

TÉMOIGNAGE :
Un carnet du festival, réalisé par une jeune artiste en résidence, rend compte de la diversité et de la richesse des échanges.

Opération "ruches" : 1 million d'indicateurs pour les Vosges

Orientation du plan quadriennal :
les Vosgiens bien ensemble

Programme n° 11
le soutien pour la dépendance et le handicap

Direction pilote : Direction de l'Autonomie et de la Solidarité (DAS)

Description :
Installation de ruches dans des jardins de maisons de retraite, sur des sites départementaux, vergers-conservatoires, jardins d'insertion...et préservation des insectes pollinisateurs. Les ruches sont fabriquées par l'atelier d'insertion l'ABRI à Pouxeux.

Partenaires :
Direction des Interventions Sociales, Mission développement durable, Direction de l'Appui aux Collectivités et de l'Environnement, Direction de l'Information, de la Communication et du Marketing, Service Départemental d'Incendie et de Secours, fédération apicole des Vosges Apivosges, groupe du plan "abeilles et insectes pollinisateurs" piloté par la Direction du Développement des Activités Economiques.

Budget :
12 000€ (poursuite de l'action)

TÉMOIGNAGE :
L'action entraîne l'adhésion d'un public vosgien de plus en plus large, à l'instar de l'invitation à présenter celle-ci aux salons "Planét'Energy" (janvier 2012, 12 000 visiteurs) et Habitat bois (septembre 2012, 60 000 visiteurs) ; de nouvelles maisons de retraite et des structures d'hébergement pour personnes handicapées adhérent en 2012 à l'opération.

FINALITÉS

■ **CLIMAT -** Covoiturage, matériel déconcentré nécessitant peu de déplacements pour l'entretien - Dématérialisation des échanges.

■ **BIODIVERSITÉ, MILIEUX ET RESSOURCES -** Sensibilisation des publics notamment jeunes et âgés au respect de la bio-diversité. Protection des insectes pollinisateurs, plantation de fleurs et d'arbustes mellifères.

■ **COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ**
Animations en maisons de retraite visant à favoriser les liens intergénérationnels ; une 1° animation a eu lieu en 2012 à Portieux en présence de Gilbert DIDIERJEAN, ainsi que de la Fédération APIVOSGES et des jardins de Cocagne ; une 2° animation s'est déroulée aux jardins de Cocagne ; pour 2013, il est prévu de mettre en place 7 nouvelles animations en maisons de retraire principalement. Valorisation du savoir faire des bénéficiaires de l'insertion par la construction des ruches. Entretien des ruches par des équipes de l'insertion en lien avec les apiculteurs vosgiens.

■ **EPANOUISSEMENT -** Sensibilisation de différents publics vosgiens (jeunes des écoles, des collèges, personnes âgées ou handicapées, bénéficiaires du RSA, touristes), partenaires locaux.

■ **ECONOMIE RESPONSABLE -** Fabrication artisanale des ruches, utilisation de matériaux de construction nobles (bois non traité) non agressif pour les insectes pollinisateurs et l'environnement.

Indicateurs de suivi *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers...) :*
30 ruches fabriquées dans une première tranche dont 20 installées en 2011-2012 (maisons de retraite de Neufchâteau, de Xertigny, de Portieux, de Saulxures sur Moselotte, de Cornimont, jardins de Cocagne et jardins du Conseil général, site de Grand, verger conservatoire de Roville aux Chênes) ; pour 2013 20 installations sont programmées.
37 maisons de retraite volontaires pour l'installation de ruches dans leurs jardins.
4 associations d'insertion et/ou d'éducation à l'environnement pour l'entretien des ruches (jardins de Cocagne, Etudes et Chantiers Grand Est, Gaci et Jardins en Terrasses, Amis du fort de Bourlémont).

Indicateur d'impact : *l'action a-t-elle un impact positif sur la finalité en question ?*

Climat	Ressources	Cohésion sociale	Epanouissement	Economie responsable
oui	oui	oui	oui	oui

MÉTHODOLOGIE

■ **AMÉLIORATION CONTINUE -** Opération menée dans le temps permettant de toujours mieux faire. Mécénat : en 2012, Promotex organisateur des salons Planét'Energy et Habit et Bois sur Epinal a retenu l'opération "ruches" dans le cadre d'un mécénat annuel. Celui-ci a permis de récolter plus de 4 000 euros reversés à 3 associations d'insertion pour l'entretien des ruches installées sur leur territoire en 2012 et 2013 ; un autre mécénat passé avec la Caisse d'Epargne a permis le versement de 5 000 euros à la 4° association d'insertion (les jardins de Cocagne). En 2012, installation de ruches en milieu urbain (2 dans jardins du Conseil général) visant à faciliter l'observation des abeilles et leur impact sur l'environnement local ; pour 2013, il est programmé notamment d'installer une première ruche à la maison de retraite "les Bruyères" à Epinal.

■ **TRANSVERSALITÉ -** Opération S.E.L.E.C.T. : Solidarité, Environnemental, Local, Economique, Culturel et Touristique associant à un moment ou à un autre les Vice-Présidents Délégués du Conseil général.

■ **PILOTAGE -** Comité piloté par la DAS et composé de responsables de l'insertion, du développement durable, de la DICOM, du site de Grand, d'Apivosges, et du S.D.I.S.

■ **PARTICIPATION -** Tous les acteurs concernés. Lien avec les apiculteurs professionnels et amateurs, le laboratoire et le SDIS, les directeurs et animateurs des maisons de retraite etc...

■ **EVALUATION -** Entretien et suivi régulier des ruches, objectifs annuels et bilan régulier de l'existant, informations régulières.

Carte ZAP+88

Orientation du plan quadriennal :
les Vosgiens bien ensemble

Programme n° 12
la jeunesse

Direction pilote :
Service de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative

Description :
Carte "jeunes" départementale (vendue 10 € et accompagnée d'un chéquier d'une valeur de 129 €) qui permet aux vosgiens âgés de 10 à 25 ans de bénéficier de réductions et d'avantages consentis par les partenaires, ainsi que de bourses allouées sous conditions par la Mission Jeunes, service chargé de la gestion de ce dispositif.

Partenaires :
350 partenaires répartis sur le territoire vosgien, issus des différents domaines d'action de la carte ZAP (auto-écoles, libraires, assureurs, piscines, sites de spectacles ou de loisirs...).

Budget :
1 800 000 €

FINALITÉS

■ **CLIMAT**

■ **BIODIVERSITÉ, MILIEUX ET RESSOURCES :** Communication par courriel privilégiée avec les jeunes (envoi d'un message Internet pour le renouvellement de la carte ZAP).

■ **COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ :** Grâce à un flash info régulier (newsletter envoyée aux jeunes ayant communiqué leur adresse mail à la Mission Jeunes), une information est apportée en direct sur les bons plans du dispositif départemental et sur des messages d'intérêt général concernant la jeunesse.

■ **EPANOUISSEMENT**
Outil en faveur de l'autonomie des 10 / 25 ans qui facilite leur accès à la culture, au sport et aux loisirs, ainsi qu'à la mobilité et à la formation, et renforce leur sentiment d'appartenance à une collectivité.

■ **ECONOMIE RESPONSABLE :** Avec les chèques ZAP et les coupons de réduction, les jeunes apprennent à gérer un budget.

Indicateurs de suivi *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers...) :*
- 20 000 cartes ZAP vendues en 2011 et sensiblement autant en 2012.

Indicateur d'impact : *l'action a-t-elle un impact positif sur la finalité en question ?*

Climat	Ressources	Cohésion sociale	Epanouissement	Economie responsable
non	oui	oui	oui	oui

MÉTHODOLOGIE

■ **AMÉLIORATION CONTINUE :** Les partenariats et les avantages offerts sont réétudiés. tous les ans.

■ **TRANSVERSALITÉ :** Liée à la multiplicité des thèmes abordés.

■ **PILOTAGE**
Mission Jeunes, SJSVA.

■ **EVALUATION**
Permanente, compte-tenu des contacts réguliers avec les jeunes et les partenaires, qui envoient à la Mission Jeunes leurs demandes de remboursement des chèques ZAP.

■ **PARTICIPATION**

Chiffres clés :
- 19 784 cartes vendues, au prix de 10 €
- 914 factures (854 819 € - montant des chèques remboursés aux partenaires)
- 988 bourses "conduite accompagnée"
- 1 551 bourses "permis voiture / moto"
- 175 bourses "BAFA"
- 15 890 zappeurs inscrits à la newsletter "Flash Info ZAP"
- 118 052 courriels diffusés aux zappeurs

Restructuration du collège de Golbey

Orientation du plan quadriennal :
les Vosgiens... font bouger les Vosges

Programme n° 15
le plan de construction et de reconstruction des collèges

Direction pilote :
Direction des Routes, du Patrimoine et de l'Education - Service immobilier

Description :
Construction du bâtiment CDI, la restructuration de la restauration scolaire et la réhabilitation de l'étage du bâtiment ½ pension.
L'opération avait pour objectifs :
- de recréer un préau extérieur, actuellement inexistant à la suite des travaux de rénovation du bâtiment ½ pension.
- de rendre accessible aux personnes à mobilité réduite l'ensemble des bâtiments par la construction d'un ascenseur.
- de réhabiliter le bâtiment externat qui comprend 4 niveaux RdC, R+1, R+2, R+3

- de créer un logement et de réhabiliter les logements existants
- de créer un atelier pour les agents d'entretien
- de réhabiliter le CDI
- de réhabiliter l'administration
- de restructurer la halle de sport

Partenaires :
Architecte : cabinet Cartignies Canonica, entreprises, usagers, équipe de direction du collège, service éducation.

Budget :
1 600 000 € TTC sur un budget total de 9 145 000 € TTC opération pluriannuelle.

FINALITÉS

CLIMAT
Ventilation double flux.

BIODIVERSITÉ, MILIEUX ET RESSOURCES
Remplacement des couvertures des bâtiments par des toitures végétalisées.
Les façades du bâtiment externat et de l'administration ont été totalement rénovées et isolées par l'extérieur par un isolant à base de ouate de cellulose et un bardage bois.

COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ
Travail en partenariat avec les agents du collège.

EPANOUISSEMENT
De tous les êtres humains : Un des objectifs est d'améliorer la qualité de vie des occupants. Afin d'occasionner le moins de dérangement possible, chaque niveau a été restructuré progressivement. Parallèlement il a été mis en place des structures provisoires afin d'accueillir les élèves.

ECONOMIE RESPONSABLE
Limitation des coûts de fonctionnement du bâtiment (chauffage).

Indicateurs de suivi *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers...) :*

Indicateur d'impact : *l'action a-t-elle un impact positif sur la finalité en question ?*

Climat	Ressources	Cohésion sociale	Epanouissement	Economie responsable
oui	oui	oui	oui	oui

MÉTHODOLOGIE

AMÉLIORATION CONTINUE
Réglage des différents paramètres en ce qui concerne la ventilation et le chauffage.

TRANSVERSALITÉ
Les réglages sont effectués en étroite collaboration avec les agents du collège.

PILOTAGE
DRPE

PARTICIPATION

EVALUATION
Elle s'effectue au travers des consommations.

Gestion du Parc d'Activités "CAP VOSGES REMOMEIX"

Orientation du plan quadriennal : Les Vosgiens font bouger les Vosges

Programme n° 16
Les pôles de développement structurants

Direction pilote : Direction du développement des Infrastructures et des Transports (DDIT)

Description : Maintenance, entretien et commercialisation du parc d'activités "Cap Vosges Remomeix" labellisé PALME (Parc d'Activités Labellisé en Management Environnemental).

Partenaires : l'ensemble des acteurs de la charte PALME, à savoir : Région, Etat, CCI, CAUE, Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine, Chambre d'agriculture, Agence de l'Eau Rhin-Meuse, AAPPMA locale, Parc naturel régional des Ballons des Vosges, ADEME, Communes de Remomeix, Coinches, Pair-et-Grandrupt, Nayemont-les-Fosses, Communauté de communes de la Fave et de la Meurthe, CG unité territoriale Montagne-Est, DDAE.

Budget :
10 000 €

TÉMOIGNAGE :

Ce parc démontre qu'avec une méthode transversale et transparente, un budget à la hauteur des exigences, l'implantation d'activités économiques et la maitrise de l'environnement ne sont pas incompatibles.

FINALITÉS

CLIMAT

BIODIVERSITÉ, MILIEUX ET RESSOURCES
Non utilisation de produits chimiques, fauchage tardif des prairies, taille différenciée des ligneux. Zone sans intervention pour favoriser la biodiversité. Analyse fréquente de la qualité de l'eau. Curage des bassins de décantation.

COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ
Chantier d'insertion pour l'entretien des bassins de rétention d'eau pluviale et de certaines parcelles.

EPANOUISSEMENT

ECONOMIE RESPONSABLE
Accompagnement des entreprises pour une implantation respectueuse de l'intégration paysagère et architecturale et qualité des déversements.

Indicateurs de suivi *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers...) :*
Réalisation d'une Charte de Qualité interne comprenant des indicateurs de réalisation, s'appuyant sur un plan de maintenance où la périodicité des actions est indiquée. Une évaluation par un auditeur du Conseil général extérieur à la démarche sera réalisée chaque année.

Indicateur d'impact : *l'action a-t-elle un impact positif sur la finalité en question ?*

Climat	Ressources	Cohésion sociale	Epanouissement	Economie responsable
non	oui	oui	non	oui

MÉTHODOLOGIE

AMÉLIORATION CONTINUE
La mise en place de la Charte Qualité interne comprend une démarche d'amélioration continue, la Charte est souple et évolutive, elle prend en compte les évolutions du Parc et les avis des différents acteurs.
Participation au réseau national PALME et échange d'expériences.

TRANSVERSALITÉ
Dans sa définition, le projet prend en compte tous les besoins (implantation d'entreprises, zones de fauche, fonctionnement des écosystèmes...). Le projet a intégré les besoins futurs des gestionnaires de la zone (communauté de communes...).

PILOTAGE
Le pilotage est assuré par le responsable du suivi de la Charte Qualité interne.

PARTICIPATION
Le pilotage associe l'ensemble des acteurs concernés par la démarche.

EVALUATION
Réalisée à l'aide des indicateurs de suivi mis en place dans la Charte Qualité et son plan de maintenance annexé.

Grenelle de l'Environnement - soutien au Bois Construction

Orientation du plan quadriennal : Les Vosgiens font bouger les Vosges

Programme n° 20
l'organisation de la filière bois
Programme n° 24
le partenariat avec les collectivités et le développement local

Direction pilote : Direction de l'Appui aux Collectivités et de l'Environnement - Service environnement

Description : Il s'agit de promouvoir, auprès des collectivités locales, l'utilisation du bois dans la construction à travers des opérations exemplaires afin que soit constituée sur l'ensemble du territoire vosgien, une large vitrine mettant en avant les qualités naturelles de ce matériau.
Sont concernés :
- les travaux de construction ou de restructuration répondant aux critères qualitatifs et quantitatifs en matière de bois.
- pour la construction neuve : Le matériau bois sera au minimum présent au niveau de l'ossature (structure verticale et/ou horizontale) et la part financière du bois (fourniture et main d'œuvre) représentera au minimum 65 % du coût HT des lots clos couvert.
- pour une restructuration : La part financière du bois (fournitures et main d'œuvre) représentera au minimum 30 % du montant du coût des travaux HT (hors VRD).
- outre une utilisation du bois le projet intégrera les principes majeurs de la qualité environnementale.

Partenaires : CAUE, GIPEBLOR, ENSTIB, CRITT Bois.

Budget : Plus de 80 000 € engagés.

FINALITÉS

CLIMAT
Diminution des émissions de gaz à effet de serre grâce à l'utilisation du bois dans la construction (le bois dans la construction est un puits de carbone).

BIODIVERSITÉ, MILIEUX ET RESSOURCES
Choix d'un matériau renouvelable pour la construction.

COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ
Développement du tissu économique local.

EPANOUISSEMENT
Du fait des travaux, cadre de vie amélioré.

ECONOMIE RESPONSABLE
Valorisation d'une richesse locale et d'un savoir-faire local.

Indicateurs de suivi *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers...) :*
Une centaine de projets soutenus et financés par le Conseil Général dont 6 pour l'année 2012.

Indicateur d'impact : *l'action a-t-elle un impact positif sur la finalité en question ?*

Climat	Ressources	Cohésion sociale	Epanouissement	Economie responsable
oui	oui	oui	oui	oui

MÉTHODOLOGIE

AMÉLIORATION CONTINUE
Développement de système constructif utilisant des essences de bois locales peu valorisées.

TRANSVERSALITÉ
Ce type de projet intègre à la fois des services techniques et financiers.

PILOTAGE
DACEN

PARTICIPATION

EVALUATION
Développement des entreprises sur la construction bois.

TÉMOIGNAGE :

L'utilisation du bois dans la construction est devenue une habitude auprès des collectivités locales.

Grenelle de l'Environnement – soutien au Bois Énergie

Orientation du plan quadriennal : Les Vosgiens font bouger les Vosges

Programme n° 20
l'organisation de la filière bois
Programme n° 24
le partenariat avec les collectivités et le développement local

Direction pilote : Direction de l'Appui aux Collectivités et de l'Environnement - Service environnement

Description : Il s'agit de promouvoir, auprès des collectivités locales, l'utilisation du bois comme énergie renouvelable à travers des opérations exemplaires afin que soit constituée, sur l'ensemble du territoire vosgien, une large vitrine mettant en avant les qualités naturelles de ce matériau.
Est concernée la construction d'un réseau de chaleur alimentant un certain nombre de bâtiments et alimenté par une chaufferie centrale au bois.

Partenaires : ADEME, Conseil Régional, ENSTIB, CRITT Bois.

Budget : Plus de 250 000 € engagés.

FINALITÉS

CLIMAT
Diminution des émissions de gaz à effet de serre grâce à l'utilisation du bois comme énergie renouvelable.

BIODIVERSITÉ, MILIEUX ET RESSOURCES
Permet l'entretien des forêts.

COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ
Développement du tissu économique local grâce à l'utilisation d'une ressource locale.

EPANOUISSEMENT
Indépendance vis-à-vis des énergies grises.

ECONOMIE RESPONSABLE
Valorisation d'une richesse locale et d'un savoir-faire local.

Indicateurs de suivi *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers…) :*
Une soixantaine de projets soutenus et financés par le Conseil Général dont 6 en 2012.
Plus de 10 000 tep (tonne équivalent pétrole) substituées
Une réduction de 31 000 t de CO2 par an.

Indicateur d'impact : *l'action a-t-elle un impact positif sur la finalité en question ?*

Climat	Ressources	Cohésion sociale	Epanouissement	Economie responsable
oui	oui	oui	oui	oui

AMÉLIORATION CONTINUE
Le suivi annuel permet d'intégrer des améliorations. Ainsi, les chaudières de secours alimentées par une énergie grise ont quasiment disparu des projets. L'objectif est d'atteindre grâce à l'évolution des technologies le 100% bois.

TRANSVERSALITÉ
Ce type de projet intègre à la fois des services techniques et financiers.

PILOTAGE
DACEN

PARTICIPATION

EVALUATION
Réalisée en continu.

TÉMOIGNAGE :

Ce projet permet de créer des emplois localement et de tendre vers une autonomie énergétique.

Grenelle de l'Environnement – soutien aux économies d'énergie dans les projets des collectivités locales

Orientation du plan quadriennal : Les Vosgiens font bouger les Vosges

Programme n° 20
L'organisation de la filière bois et
Programme n° 24
le partenariat avec les collectivités et le développement local

Direction pilote : Direction de l'Appui aux Collectivités et de l'ENvironnement - Service environnement

Description : Il s'agit de promouvoir les économies d'énergie dans la construction à travers la performance énergétique des bâtiments, au travers d'un appui technique et financier aux collectivités locales.

Partenaires : ADEME, Conseil Régional, ENSTIB, CRITT Bois

Budget :
Plus de 160 000 € engagés

TÉMOIGNAGE :

Les économies réalisées grâce à des dépenses énergétiques plus faibles permettent aux collectivités d'investir sur d'autres projets.

FINALITÉS

CLIMAT
Diminuer la consommation énergétique des bâtiments.

BIODIVERSITÉ, MILIEUX ET RESSOURCES

COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ
Permet de diminuer le coût énergétique.

EPANOUISSEMENT
Indépendance vis-à-vis des énergies grises.

ECONOMIE RESPONSABLE
Valorisation d'une richesse locale et d'un savoir-faire local.

Indicateurs de suivi *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers...) :*
39 projets soutenus et financés par le Conseil Général depuis 3 ans dont 17 en 2012.

Indicateur d'impact : *l'action a-t-elle un impact positif sur la finalité en question ?*

Climat	Ressources	Cohésion sociale	Epanouissement	Economie responsable
oui	oui	oui	oui	oui

MÉTHODOLOGIE

AMÉLIORATION CONTINUE
Avoir de plus en plus de bâtiments le moins énergivores possible.

TRANSVERSALITÉ
Ce type de projet intègre à la fois des services techniques et financiers.

PILOTAGE
DACEN

PARTICIPATION

EVALUATION
Le nombre croissant des demandes de subvention témoigne de la prise de conscience générale vis-à-vis de la performance énergétique des bâtiments.

Plan "abeilles et insectes pollinisateurs"

Orientation du plan quadriennal : Les Vosgiens font bouger les Vosges
Programme n° ??
...
Direction pilote : Direction du Développement des Activités Economiques-Mission Tourisme, Agriculture et Forêt
Description : Il s'agit du pilotage d'un plan départemental d'actions en faveur des abeilles et des insectes polinisateurs. Animé par le Conseil général suite à l'intégration de Vosges Développement courant 2011, ce programme s'appuie sur les acteurs concernés (apiculteurs, services techniques, collectivités, experts...) et crée une dynamique autour du thème des abeilles. Chaque partenaire met en œuvre ensuite, dans ses domaines d'intervention, des actions répondant aux enjeux du plan. Des actions collectives sont également menées ainsi que des projets à vocation expérimentale tels que des essais de semences, toujours en partenariat.
En plus de l'animation du plan, le Conseil général apporte un appui technique (en mobilisant des experts), et financier en soutenant notamment l'AOP Miel de Sapin des Vosges. Ces dernières années, en termes de communication, des feuillets de reconnaissance ont été élaborés, des guides sur les plantes mellifères édités, et une valorisation des actions menées dans le département a eu lieu par le biais d'un voyage de presse.
Partenaires : tous les membres du "groupe Abeilles" participants à l'élaboration et la mise en œuvre du plan: services du Conseil général (Direction de l'Appui aux Collectivités et de l'Environnement, Mission Développement Durable, Laboratoire départemental), Association des Maires des Vosges, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement, FREDON Lorraine (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles), services de l'Education Nationale, fédération Apivosges, GDSA (Groupement de Défense Sanitaire Apicole), syndicat AOP Miel de sapin des Vosges, Direction Départementale des Territoires, Fédération des Chasseurs, Chambre d'agriculture, Office National des Forêts, Centre Régional de la Propriété Forestière, Association des Communes Forestières, Parc naturel régional des Ballons des Vosges, Ecole d'horticulture de Roville-aux-Chênes, réseau des pépiniéristes producteurs et personnes ressources indépendantes (M. Jacques Piquée...)
Budget : 3 000 €

FINALITÉS

CLIMAT

BIODIVERSITÉ, MILIEUX ET RESSOURCES
Répondre aux 2 enjeux que sont la réduction/suppression des produits phytosanitaires et le maintien/développement des plantes mellifères. Les actions menées ont des répercussions sur la biodiversité, les paysages, la qualité de l'eau, la santé animale et humaine, et sur l'ensemble de la chaîne alimentaire des écosystèmes.

COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

EPANOUISSEMENT
Contribution à un environnement et un cadre de vie de qualité.

ECONOMIE RESPONSABLE
Actions en faveur de l'apiculture professionnelle et amatrice.

Indicateurs de suivi *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers...) :*

Indicateur d'impact : *l'action a-t-elle un impact positif sur la finalité en question ?*

Climat	Ressources	Cohésion sociale	Epanouissement	Economie responsable
non	oui	oui	oui	oui

MÉTHODOLOGIE

AMÉLIORATION CONTINUE

TRANSVERSALITÉ
Approche pluridisciplinaire : enjeux paysagers, agricoles, environnementaux et économiques.

PILOTAGE
Comité de pilotage. Groupes de travail thématiques : semences, forêt, collectivités, ...

PARTICIPATION
Un comité de pilotage réunit tous les acteurs concernés : institutions, organismes techniques, mais aussi experts indépendants.

EVALUATION
L'année 2012 a été consacrée à un bilan des actions depuis la mise en œuvre du plan (2008), afin de réfléchir à son déploiement.

Appui aux projets des associations, collectivités, et établissements publics en faveur du développement durable

Orientation du plan quadriennal :
Les Vosgiens soignent leur territoire

Programme n° 27
l'environnement
Programme n° 13
le soutien à l'engagement associatif

Direction pilote : Mission Développement Durable

Description : Il s'agit d'accompagner, au travers d'un appui technique et d'une aide financière, les collectivités locales, les associations et les établissements publics qui mettent en œuvre des projets en faveur du développement durable.
Le Conseil général s'appuie sur ces relais pour diffuser la culture du développement durable et pour mener des expérimentations, dans le prolongement de la Charte pour l'environnement achevée au 31 décembre 2008.
Des efforts conséquents sont faits en particulier dans le domaine de l'EEDD (éducation à l'environnement et au développement durable) (80% des actions soutenues, les 20% restants étant consacrés à l'innovation et l'expérimentation). Le Conseil général s'appuie ainsi sur un réseau d'acteurs confirmés et motivés pour assurer une large sensibilisation des Vosgiens (grand public, scolaires, seniors, personnes handicapées...) aux différents enjeux du développement durable.

Partenaires : Collectivités, établissements publics, associations (dont 14 associations conventionnées), plateforme départementale EEDD, directions concernées au Conseil général.

Budget :
190 2950 € pour les associations conventionnées.
33 715 € pour les associations non conventionnées.
83 268 € pour les collectivités.
3 600 € pour les établissements publics.

FINALITÉS

■ **CLIMAT :** Plusieurs projets en lien avec la thématique du climat, via l'entrée "énergie" notamment. Appui au réseau vosgien des Espaces Info Energie (EIE), qui apportent une information neutre, gratuite et objective aux Vosgiens dans leurs projets liés aux économies d'énergie.

■ **BIODIVERSITÉ, MILIEUX ET RESSOURCES :** Entrée ressources et protection des milieux souvent abordée dans les projets portés par les acteurs locaux (eau, déchets, paysage, nature, air). De nombreux projets de sensibilisation et d'éducation des habitants sont menés en complémentarité d'actions d'investissement : plan de paysage, accompagnement de programmes de tri et de prévention des déchets, opération "Je parraine ma rivière" à l'échelle d'un bassin versant...

■ **COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ :** Au-delà de l'aspect environnemental, les manifestations organisées, notamment par les collectivités, apportent une dimension d'animation du territoire et contribuent à resserrer le lien social (mixité des publics...). Accent mis sur l'approche sociale dans certaines actions, à l'image des "cités débrouillardes" dans les quartiers défavorisés de plusieurs villes vosgiennes, ou des actions menées par des jardins d'insertion.

■ **EPANOUISSEMENT :** Certaines actions plus largement orientées sur la finalité de l'épanouissement des êtres humains.

■ **ECONOMIE RESPONSABLE :** Certains projets axés sur l'éco-consommation, l'agriculture biologique, l'agenda 21 en interne...



Indicateurs de suivi *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers...) :*
- 19 projets de collectivités aidés
- 14 projets d'associations aidés + 14 associations conventionnées avec le Conseil général pour leur programme d'actions d'éducation à l'environnement et au développement durable
- 3 projets d'établissement public aidés

Indicateur d'impact : *l'action a-t-elle un impact positif sur la finalité en question ?*

Climat	Ressources	Cohésion sociale	Epanouissement	Economie responsable
oui	oui	oui	oui	oui

MÉTHODOLOGIE

■ **AMÉLIORATION CONTINUE**
Associations : Recherche d'un traitement le plus équitable possible des associations, notamment du point de vue des dépenses éligibles.
› Souhait d'un travail réalisé plus en amont, notamment pour le programme des associations conventionnées.

Collectivités : Recherche de cohérence dans les actions touchant les scolaires : souhait qu'un maximum de projets s'insère dans l'appel à projets EEDD, et réflexion sur une modulation de l'aide du Conseil général aux collectivités qui travaillent avec le public scolaire hors dispositif.

■ **TRANSVERSALITÉ :** Travail partenarial avec les différents services du Conseil général qui peuvent avoir un lien avec le projet soumis à la mission développement durable. Approche transversale des projets recherchée systématiquement.

■ **PILOTAGE :** Travail étroit et régulier avec le vice-président délégué à l'environnement.

■ **PARTICIPATION :** Associations : une réunion bilan annuelle regroupant les associations conventionnées a lieu, permettant aussi de faire évoluer le dispositif en tenant compte de leurs attentes et des objectifs du Conseil général.

■ **EVALUATION :** Des bilans qualitatifs et quantitatifs sont demandés aux organisateurs d'actions.

Dispositif d'aide pour l'élaboration d'un plan de paysage intercommunal

Orientation du plan quadriennal :
Les Vosgiens soignent leur territoire

Programme n° 27
l'environnement

Direction pilote : Direction de l'Appui aux Collectivités et de l'ENvironnement - Service Appui aux Territoires

Description :
Soutien technique et financier des collectivités intercommunales souhaitant élaborer ou renouveler un plan de paysage à l'échelon intercommunal.

Partenaires :
Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement, Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (selon localisation de la collectivité).

Budget : pas de ligne budgétaire dédiée mais mobilisation des lignes pour les aménagements paysagers.

FINALITÉS

■ **CLIMAT**

■ **BIODIVERSITÉ, MILIEUX ET RESSOURCES**
Elaboration d'un programme d'actions avec des objectifs en termes de maintien d'espaces ouverts dans le massif, création de connexions écologiques, protection des milieux, appui à la Trame Verte et Bleue.

■ **COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ :** Reconnaissance de l'importance et de la place de l'agriculture dans la gestion des paysages ; concertation avec les acteurs locaux lors de la phase d'élaboration du plan de paysage.

■ **EPANOUISSEMENT :** Objectif de contribution à un environnement et un cadre de vie agréable pour les habitants et les touristes avec le maintien d'espaces ouverts dans le massif apportant de la lumière aux habitations et la préservation d'activités agricoles génératrices de paysages de qualité.

■ **ECONOMIE RESPONSABLE :** Objectif de maintien d'espaces ouverts permettant l'installation et/ou la pérennité de l'activité agricole (prairies de pâture, prés de fauche, ...).

Indicateurs de suivi *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers...) :*
Nombre de plans de paysage élaborés : 15 plans de paysage finalisés, 1 plan de paysage en cours ; (selon les communautés de communes) : évaluation de l'avancée et de la réalisation du programme d'actions.

Indicateur d'impact : *l'action a-t-elle un impact positif sur la finalité en question ?*

Climat	Ressources	Cohésion sociale	Epanouissement	Economie responsable
non	oui	oui	oui	oui

MÉTHODOLOGIE

■ **AMÉLIORATION CONTINUE**
Objectif de poursuite de la mise en œuvre des plans de paysage et notamment leur extension à l'ouest du département.

■ **TRANSVERSALITÉ**
Approche pluridisciplinaire : enjeux paysagers, agricoles, agronomiques, touristiques, urbains, biodiversité des milieux ; transversalité entre services en interne : règlementation des boisements, politique des Espaces Naturels Sensibles

■ **PILOTAGE**
Comité de pilotage et comité de suivi avec chaque communauté de communes.

■ **PARTICIPATION**
Démarche participative et partenariale avec travail complémentaire des acteurs impliqués pour le suivi technique notamment.

■ **EVALUATION**
En continu avec le suivi des actions réalisées pour chaque plan de paysage.

Dispositif d'aide pour les aménagements paysagers

Orientation du plan quadriennal :
Les Vosgiens soignent leur territoire

Programme n° 27
l'environnement

Direction pilote : Direction de l'Appui aux Collectivités et de l'Environnement - Service Appui aux Territoires

Description :
Soutien technique et financier des porteurs de projets (privés ou collectivités) dont le projet s'inscrit dans le cadre des actions à mettre en œuvre dans un plan de paysage.

Partenaires :
DREAL, Commissariat de Massif, Collectivités (selon les cas), PNRBV, DDT, CAUE

Budget : pas de ligne budgétaire dédiée mais mobilisation des lignes pour les aménagements paysagers

FINALITÉS

■ **CLIMAT**

■ **BIODIVERSITÉ, MILIEUX ET RESSOURCES**
Maintien d'espaces ouverts dans le massif, création de connexions écologiques, protection des milieux, appui à la Trame Verte et Bleue.

■ **COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ :** Reconnaissance de l'importance et de la place de l'agriculture dans la gestion des paysages ; création d'Associations Foncières Pastorales ; élaboration d'actions de sensibilisation autour du paysage (journée thématique, exposition, ...).

■ **EPANOUISSEMENT :** Contribution à un environnement et un cadre de vie agréable pour les habitants et les touristes avec le maintien d'espaces ouverts dans le massif apportant de la lumière aux habitations et la préservation d'activités agricoles génératrices de paysages de qualité.

■ **ECONOMIE RESPONSABLE :** Maintien d'espaces ouverts permettant l'installation et/ou la pérennité de l'activité agricole (prairies de pâture, prés de fauche, ...).

Indicateurs de suivi *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers...) :*
Surfaces réouvertes dans le massif et financements correspondant :
plus de 750 000 € engagés depuis la création du dispositif, correspondant à plus de 500 ha reconquis.
(selon les communautés de communes) : évaluation de l'avancée et de la réalisation du programme d'actions.

Indicateur d'impact : *l'action a-t-elle un impact positif sur la finalité en question ?*

Climat	Ressources	Cohésion sociale	Epanouissement	Economie responsable
non	oui	oui	oui	oui

MÉTHODOLOGIE

■ **AMÉLIORATION CONTINUE**
Suivi de la mise en œuvre des aménagements depuis l'origine du projet jusqu'à sa finalisation.

■ **TRANSVERSALITÉ :** Approche pluridisciplinaire : enjeux paysagers, agricoles, agronomiques, touristiques, écologiques.

■ **PILOTAGE :** Suivi technique du dossier.

■ **PARTICIPATION :** Nombreux échanges entre le porteur de projet et les partenaires techniques ; visites de terrain.

■ **EVALUATION :** En continu.

Dispositif d'aide pour la plantation de haies et arbres d'alignement

Orientation du plan quadriennal :
Les Vosgiens soignent leur territoire

Programme n° 27
l'environnement

Direction pilote : Direction de l'Appui aux Collectivités et de l'Environnement - Service Appui aux Territoires

Description :
Soutien technique et financier des porteurs de projets, privés et collectivités, qui effectuent des travaux de plantation de haies champêtres et d'arbres d'alignement en zone rurale, au sein de l'espace agricole. Sensibilisation au maintien des haies existantes. La convention a été renouvelée en 2011.

Partenaires :
Fédération des Chasseurs des Vosges, Chambre d'agriculture, Direction Départementale des Territoires, Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement.

Budget : pas de ligne budgétaire dédiée mais utilisation des lignes pour les aménagements paysagers.
43 527,29 € engagés depuis 2001 (chiffres en septembre 2012).

FINALITÉS

CLIMAT
"stockage" de carbone par le biais des haies ainsi sauvegardées ou plantées.

BIODIVERSITÉ, MILIEUX ET RESSOURCES
Préservation de la biodiversité et des paysages typiques vosgiens, protection des milieux.

COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ
Rôles d'intérêt général des haies (protection ressource en eau, limitation des risques d'inondation, etc.).

EPANOUISSEMENT
Contribution à un environnement et à un cadre de vie de qualité pour les habitants et les touristes.

ECONOMIE RESPONSABLE
Réseau de haies = ressource potentielle en bois-énergie.

Indicateurs de suivi *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers...) :*
Indicateurs depuis 2001 (chiffres en octobre 2012) :
- Plus de 3 000 ml d'arbres d'alignement plantés.
- Plus de 9 000 ml de haies champêtres plantées.
- 4 articles parus sur le sujet dans divers medias.
- 3 journées de sensibilisation (2 journées organisées par la chambre d'agriculture et une par le Conseil général).
- Edition d'une plaquette de sensibilisation.
- Edition d'une fiche pratique.

Indicateur d'impact : *l'action a-t-elle un impact positif sur la finalité en question ?*

Climat	Ressources	Cohésion sociale	Epanouissement	Economie responsable
oui	oui	oui	oui	oui

MÉTHODOLOGIE

AMÉLIORATION CONTINUE
Objectif de poursuite et d'amélioration de la sensibilisation du public agricole

TRANSVERSALITÉ :
- Approche pluridisciplinaire : enjeux paysagers, agricoles et agronomiques, biodiversité des milieux (flore, faune).
- Transversalité entre services en interne (plan abeille et insectes pollinisateurs, routes, politique des Espaces Naturels Sensibles).

PILOTAGE : Groupe technique et comité de pilotage officiel.

PARTICIPATION
Dispositif issu d'une démarche participative (charte pour l'environnement) et partenarial dans son organisation et sa formalisation : établissement d'une convention pluriannuelle (sur une période de 3 ans) entre les acteurs impliqués directement.

EVALUATION
En continu ainsi que lors du renouvellement de la convention pluriannuelle (éléments de bilans).

Dispositif d'aide pour les Opérations Programmées d'Amélioration des Vergers

Orientation du plan quadriennal :
Les Vosgiens soignent leur territoire

Programme n° 27
l'environnement

Direction pilote : Direction de l'Appui aux Collectivités et de l'Environnement - Service Appui aux Territoires

Description :
Soutien technique et financier des porteurs de projets, privés et collectivités, qui effectuent des travaux de plantation, restauration, entretien et/ou valorisation des vergers familiaux et du patrimoine fruitier du territoire.

Partenaires :
Financiers : Europe, Région Lorraine, collectivités ; Techniques : Chambre d'Agriculture des Vosges, Association des croqueurs de pommes.

Budget : 12 000 €

FINALITÉS

■ CLIMAT
"stockage" de carbone par le biais des arbres ainsi sauvegardés ou plantés.

■ BIODIVERSITÉ, MILIEUX ET RESSOURCES
Préservation de la biodiversité et des paysages typiques vosgiens, protection des milieux, intérêt mellifère.

■ COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ
Rôle d'intérêt général des vergers (maintien d'un savoir-faire et de variétés locales).

■ EPANOUISSEMENT
Contribution à un environnement et à un cadre de vie de qualité pour les habitants et les touristes.

■ ECONOMIE RESPONSABLE
Vergers = ressource en fruits.



Indicateurs de suivi *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers...) :*
Nombre d'arbres replantés : Plus de 17 000 arbres fruitiers replantés.
Animations autour des 4 vergers conservatoires départementaux.
Succès des journées de formation autour de la conduite de l'arbre fruitier (entretien, taille, ...).

Indicateur d'impact : *l'action a-t-elle un impact positif sur la finalité en question ?*

Climat	Ressources	Cohésion sociale	Epanouissement	Economie responsable
oui	oui	oui	oui	oui

MÉTHODOLOGIE

■ AMÉLIORATION CONTINUE
Objectif de poursuite et d'amélioration de la sensibilisation du public.

■ TRANSVERSALITÉ :
Approche pluridisciplinaire : enjeux paysagers, agricoles et agronomiques, biodiversité des milieux (flore, faune).

■ PILOTAGE

■ PARTICIPATION
Permanence conseil destinées au public ; organisation de journées thématiques.

■ EVALUATION
En continu.

Politique en faveur des ENS (Espaces Naturels Sensibles)

Orientation du plan quadriennal :
Les Vosgiens soignent leur territoire

Programme n° 27
l'environnement

Direction pilote : Direction de l'Appui aux Collectivités et de l'Environnement (DACEN) - Service Environnement

Description :
Il s'agit de la préservation des Espaces Naturels Sensibles (ENS). Dans le cadre de la compétence des Départements en matière de protection, d'ouverture au public et de gestion de ces espaces. Le Conseil général des Vosges s'appuie essentiellement sur les volontés locales (soutien technique et financier aux communes, communautés de communes, associations ou privés, porteurs de projets) pour mener à bien sa politique. Un volet "sensibilisation" est indispensable pour impliquer et responsabiliser les porteurs de projets (privés ou publics). Un nouveau marché pour l'animation de cette politique a été passé fin 2010 pour 4 ans.

Partenaires :
Préfecture, DREAL Lorraine, Direction Départementale des Territoires, Conseil régional, Conseils généraux 54, 55 et 57, Agences de l'Eau Rhin-Meuse et Rhône-Méditerranée et Corse, Association des Maires des Vosges, Association des Communes Forestières, ONF, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, Voies Navigables de France, Chambre d'agriculture, Centre Régional de la Propriété Forestière, Fédérations de Chasseurs et de Pêcheurs, Centre Départemental de Documentation Pédagogique, Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine.

Budget :
56 338 € pour la préservation de 3 sites.
250 000 € pour l'animation de la politique et la valorisation des sites.
33 313 € pour les études et acquisitions par des tiers.
91 000 € pour la gestion des sites.

FINALITÉS

■ CLIMAT
La dématérialisation totale n'est pas recherchée car elle n'est pas suffisante par rapport aux objectifs de sensibilisation de tout public. Quand c'est possible, réduction et optimisation des documents papier.

■ BIODIVERSITÉ, MILIEUX ET RESSOURCES
Préservation de la biodiversité (faune, flore, écosystèmes, paysages).

■ COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ
Aménagements réalisés pour permettre l'accès de certains sites aux personnes à mobilité réduite, déficients visuels et personnes handicapées mentales.
Les porteurs de projet confient ensuite la gestion des sites à un organisme compétent qui fait intervenir partiellement des équipes d'insertion.

■ EPANOUISSEMENT : Contribution à un environnement et un cadre de vie de qualité pour les Vosgiens et les touristes.

■ ECONOMIE RESPONSABLE : Outil de développement du territoire.



Indicateurs de suivi *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers...) :*
- 457 sites dans l'inventaire des ENS
- 51 sites préservés depuis 2000 dont 3 en 2012
- 40 riverains participant à des actions de sensibilisation sur site

Indicateur d'impact : *l'action a-t-elle un impact positif sur la finalité en question ?*

Climat	Ressources	Cohésion sociale	Epanouissement	Economie responsable
oui	oui	oui	oui	oui

MÉTHODOLOGIE

■ AMÉLIORATION CONTINUE : En 2012 : préparation de la mise en ligne des fiches ENS (accessibilité de l'information au grand public).
A venir : Améliorer la cohérence des politiques du Conseil général.

■ TRANSVERSALIT
Travail de plus en plus coordonné avec les services concernés par le paysage, l'appui aux territoires, l'éducation à l'environnement, la forêt et Tignécourt, les documents d'urbanisme, la route, le remembrement.

■ PILOTAGE
Un comité de pilotage présidé par le vice-président délégué regroupe tous les acteurs concernés y compris régionaux, se réunit 1 fois/an. La stratégie départementale d'intervention définie en 2000 est remise à jour régulièrement avec une approche scientifique et pragmatique (priorisation des sites en fonction de critères écologiques et contextuels, par ex : complémentarité et mutualisation des moyens financiers avec la Région et l'Etat).

■ PARTICIPATION
Association des acteurs locaux dès le départ de la procédure, concertation continue : collectivités territoriales, associations, propriétaires et usagers.

■ EVALUATION : Bilan annuel réalisé et présenté au comité de pilotage.

Mise en place d'un groupe "référents exemplarité déchets" au Conseil général

Orientation du plan quadriennal :
Les Vosgiens soignent leur territoire

Programme n° 27
l'environnement

Direction pilote : Direction de l'Appui aux Collectivités et de l'ENvironnement - service environnement

Description :
La mise en place d'un groupe "référents exemplarité déchets" au Conseil général est issue d'une démarche inscrite au Plan d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés (PEDMA) approuvé par l'Assemblée départementale en 2010.
Un comité de pilotage composé d'agents de différents services (DRPE – DICOM – Laboratoire vétérinaire et alimentaire – Mission DD - DACEN) a été constitué afin de rechercher des pistes visant à l'amélioration de la gestion des déchets produits par la collectivité.
Cela se traduit par : des objectifs pour 2013 avec :
- La constitution d'un réseau de référents au niveau de chaque direction ou service,
- Un renforcement des filières de collecte de déchets, telles que : les piles, le papier, les déchets recyclables (bouteilles plastique, canettes métalliques, cartonnettes...),
- Une amélioration de la communication sur les filières de collecte spécifiques, tel que celles des métaux ferreux et du mobilier mises en place au sein de la DRPE.

Partenaires :
Les agents de la collectivité

Budget : 2 500 € (rémunération d'un stagiaire pendant 6 mois)

FINALITÉS

CLIMAT
Réduction des volumes transportés vers les unités de traitement (Ex. : Déchets verts, mobilier...).

BIODIVERSITÉ, MILIEUX ET RESSOURCES
Economie de ressources par réemploi, recyclage ou valorisation.

COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ
Rassembler les énergies dans un but commun à tous les agents.

EPANOUISSEMENT

ECONOMIE RESPONSABLE
Source d'économie non négligeable en général et pour la collectivité en particulier.

Indicateurs de suivi *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers...) :*
A mettre en place en 2013.

Indicateur d'impact : *l'action a-t-elle un impact positif sur la finalité en question ?*

Climat	Ressources	Cohésion sociale	Epanouissement	Economie responsable
oui	oui	oui	oui	oui

MÉTHODOLOGIE

AMÉLIORATION CONTINUE
Les objectifs seront affinés au fur et à mesure de l'avancement du travail.

TRANSVERSALITÉ
Thème transversal par définition car tous les agents sont concernés.

PILOTAGE
Groupe de travail avec répartition des rôles pour une bonne coordination.

PARTICIPATION
Actions proposées avec la participation et l'implication des agents.

EVALUATION
Trop tôt.

TÉMOIGNAGE :
La mobilisation des agents est recherchée à travers des exemples très concrets. C'est notamment le cas avec la mise en place d'un composteur dans les espaces verts du Conseil général à l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets 2012.

Vosges, le plus beau est avenir... !

Orientation du plan quadriennal :
Les Vosgiens soignent leur territoire

Programme n° 27
l'environnement

Direction pilote : Mission Développement Durable

Description :
Opération éco-citoyenne qui a pour objectif d'inciter le plus grand nombre de Vosgiens à organiser ou participer à une action éco-citoyenne durant la semaine nationale du Développement Durable, du 1er au 7 avril.
En relayant l'action nationale, le Conseil général propose un cadre dans lequel s'inscrivent des initiatives variées portées par des communes, communautés de communes, syndicats, établissements scolaires, associations, chambres consulaires, crèches, clubs sportifs, médiathèques, amicales...Sont proposés des conférences, visites guidées, animations pédagogiques, spectacles, portes ouvertes, plantations...et, pour la moitié, des chantiers de nettoyage de la nature pour lesquels le Conseil général fournit le matériel nécessaire (sacs poubelle, gants, affiches).
Chaque année, un thème est choisi par le comité de pilotage, thème qui fait l'objet d'actions plus spécifiques.

Partenaires :
Syndicat Mixte des Déchets des Vosges, Association des Maires des Vosges, DSDEN, ADEME, DREAL Lorraine, Direction de l'Information, de la Communication et du Marketing, Direction de l'Appui aux Collectivités et de L'Environnement, Service Intérieur.

Budget : environ 15 000 €.

TÉMOIGNAGE : depuis plusieurs années, les agents des unités territoriales sont particulièrement impliqués durant cette semaine pour activer des opérations de nettoyage de printemps. Ce temps fort permet aussi de mettre en valeur et de reconnaître l'importance de ce type d'intervention sur les bords des routes vosgiennes.

FINALITÉS

■ **CLIMAT :** une édition consacrée à cette thématique en 2010.

■ **BIODIVERSITÉ, MILIEUX ET RESSOURCES**
- L'organisation matérielle de la manifestation prend en compte la problématique ressources : depuis 2 ans, des efforts significatifs de dématérialisation de différents supports ont été réalisés (bulletins d'inscription, programmes, développement d'un mini-site dédié).
- Le contenu des actions proposées est régulièrement en lien avec la protection des milieux (protection de la ressource en eau, nettoyage de berges...).
- La moitié des actions sont des chantiers de nettoyage de la nature organisées à l'échelle d'un quartier, d'un village ou d'une école.
- Un guide pédagogique a été réalisé en 2012 sur les plantes invasives "Attention aux belles envahisseuses !", diffusé par voie postale et téléchargement sur le site internet du CG.

■ **COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ :** La manifestation vise un public le plus large possible et permet de renforcer le lien social ; elle a servi de support à différentes actions, notamment avec des centres sociaux ou des maisons de retraite.

■ **EPANOUISSEMENT :** La manifestation est axée sur la sensibilisation et l'appropriation de la démarche par le citoyen ; les actions proposées mêlent utilité sociale et convivialité.

■ **ECONOMIE RESPONSABLE :** Les matériaux commandés ont été choisis pour leurs qualités environnementales (sacs poubelle NF environnement ; sacs en plastique recyclé et en coton biologique).

Indicateurs de suivi *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers...) :*
- 7 733 participants - 111 organisateurs - 195 actions
- Thèmes retenus : prévention des déchets (2007), déchets verts (2008), biodiversité (2009), climat (2010), forêt (2011), jardin (2012).

Indicateur d'impact : *l'action a-t-elle un impact positif sur la finalité en question ?*

Climat	Ressources	Cohésion sociale	Epanouissement	Economie responsable
oui	oui	oui	oui	oui

MÉTHODOLOGIE

■ **AMÉLIORATION CONTINUE**
Souhait de mieux prendre en compte les remarques émises dans les fiches bilan.
- Volet de l'éco-responsabilité de la manifestation à développer.
- Recherche de solutions pour convaincre le grand public de prendre part à la manifestation.

■ **TRANSVERSALITÉ :** Des groupes de travail transversaux sont constitués en fonction des thématiques abordées, associant le savoir-faire des différents services et le cas échéant de personnes extérieures au Conseil général.

■ **PILOTAGE :** Un comité de pilotage de l'opération présidé par le vice-président délégué à l'environnement se réunit 2 fois par an.

■ **PARTICIPATION :** L'opération s'appuie sur une démarche participative :
- La nature même de la manifestation est participative : les actions sont librement proposées par les acteurs locaux, qui viennent enrichir, par leurs initiatives, le contenu de la manifestation : participation de la population vosgienne
- En tant qu'organisateur de la manifestation, le Conseil général s'appuie sur l'ensemble des agents du Conseil général à différentes étapes de la manifestation : concours d'idées pour déterminer le slogan de l'opération, propositions d'actions à mener en interne, appropriation de la démarche par plusieurs services qui ont conduit en direct certaines actions : participation des agents du Conseil général.

■ **EVALUATION :** Depuis 2006, première édition, un bilan qualitatif et quantitatif est réalisé chaque année sur la base de fiches bilan renseignées par les organisateurs d'actions.

Sensibilisation des agents du Conseil général au développement durable

Orientation du plan quadriennal : Les Vosgiens soignent leur territoire

Programme n° 27
l'environnement

Direction pilote : Mission Développement Durable

Description : La sensibilisation en interne des agents au développement durable est un objectif poursuivi au sein du Conseil général. Le but recherché est de donner envie aux agents de contribuer aux changements de comportements et les ressources nécessaires pour le traduire dans leurs pratiques professionnelles.
Cette sensibilisation prend différentes formes :
- "astuce éco" publiée sur intranet 2 fois par mois (ex : "nous ne consommons pas nos emballages" ; "j'adopte l'éco-conduite" ; "une poubelle à double compartiment, et après ?")
- présentation des enjeux du développement durable au sein de groupes de travail
- sensibilisation de catégories d'agents en lien avec leurs missions (ex : agents des directions sensibilisés au bilan carbone et aux enjeux climatiques)
- organisation d'évènements durant les semaines nationales et européennes : volet sensibilisation des agents de l'opération "Vosges le plus beau est avenir" (conférences, expositions, ateliers d'écologie pratique) ; participation à la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (exposition et collecte de différents matériaux).

Partenaires : groupes OPE, Direction de l'Information, la Communication et du Marketing, agents volontaires de toutes les directions, intervenants extérieurs ponctuels

Budget : 500 € maximum/projet

FINALITÉS

■ **CLIMAT :** Plusieurs astuces éco en lien avec la production de gaz à effet de serre et le climat : par exemple : "alimentation = 30% de gaz à effet de serre", "la marche à pied plutôt que mon auto".

■ **BIODIVERSITÉ, MILIEUX ET RESSOURCES :** Plusieurs actions menées en lien avec la biodiversité (ex : sensibilisation des agents des routes à la biodiversité dans la perspective de modifier les pratiques d'entretien des bords de routes).
Différentes actions en lien avec les ressources (ex : actions liées à la dématérialisation pour permettre une diminution de consommation de papier ; ex : actions liées au tri pour donner une seconde vie aux objets - tri du papier au bureau, collecte de différents déchets à l'occasion de la semaine Européenne de la Réduction des Déchets).

■ **COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ :** L'appel à l'éco-citoyenneté des agents aboutit à la mise en œuvre d'actions concrètes de terrain œuvrant pour une meilleure cohésion sociale (ex : circonscriptions d'actions sociales mettant en place des actions avec les centres sociaux d'Epinal et Golbey sur la thématique des déchets à l'occasion de l'opération départementale "Vosges le plus beau est avenir").

■ **EPANOUISSEMENT :** Les actions collectives contribuent, pour les agents qui y participent, à l'amélioration de la qualité de vie au travail. Elles donnent l'occasion de sortir du contexte professionnel stricto sensu et contribuent au développement de pratiques professionnelles transversales. Elles participent au développement d'une culture commune.

■ **ECONOMIE RESPONSABLE**

Indicateurs de suivi *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers...) :*
Nombre de visiteurs sur la page intranet des astuces éco.
Modifications des pratiques des agents.

Indicateur d'impact : *l'action a-t-elle un impact positif sur la finalité en question ?*

Climat	Ressources	Cohésion sociale	Epanouissement	Economie responsable
oui	oui	oui	oui	non

MÉTHODOLOGIE

■ **AMÉLIORATION CONTINUE**
- Parvenir à intégrer dans le plan de formation des actions de sensibilisation sur le développement durable pour toutes les directions du Conseil général.
- Evaluer plus finement l'impact des actions mises en œuvre.
- Parvenir à associer davantage d'agents aux actions proposées en évaluant les blocages et rendre légitime leur participation aux actions proposées sur leur lieu de travail.

■ **TRANSVERSALITÉ**
- Appui sur les services ressources du Conseil général.
- Association des agents ressources sur les différentes thématiques abordées (ex : pour la rédaction des astuces éco : éléments apportés par la Direction des Routes, du Patrimoine et de l'Education sur les thématiques de l'énergie).

■ **PARTICIPATION**
- Prise en compte des propositions émanant d'agents et/ ou de groupes OPE pour la rédaction des "astuces éco".
- Appropriation des thématiques du développement durable par les services pour les mettre en pratique dans leurs missions.

Extension des silos aux Archives Départementales

Orientation du plan quadriennal :
Les Vosgiens.... et leur Conseil général
Programme n° 31
l'administration départementale du XXI[e] siècle au service des Vosgiens
Direction pilote : DRPE - Service immobilier

Description : A l'origine, le bâtiment développait avec 30 km de rayonnages une capacité d'enrichissement sur 20 à 25 ans et prévoyait la future extension des magasins. Or ceux-ci arrivaient désormais à saturation et il convenait donc d'étendre la capacité de stockage d'au moins 20 km devant permettre d'absorber les 25 prochaines années.

L'opération a donc concerné donc l'extension des magasins ainsi que la requalification des aires extérieures à savoir :
- la construction de nouveaux magasins soit 3 270 m² ;
- la réhabilitation légère des magasins existants ;
- la réorganisation des espaces extérieurs (la création de parkings public et personnel avec accès pour les cars) ;
- l'aménagement paysager de l'ensemble du site.

L'extension des Archives Départementales s'est déroulée en site occupé sur le terrain actuel. Les locaux ont fonctionné normalement pendant les travaux.

Enfin, dans une démarche de qualité environnementale, quatre critères ont traités par le concepteur à savoir :
- l'architecture harmonieuse de l'extension avec son environnement (compacité des volumes, végétalisation maintenue et confortée)
- le confort thermique et acoustique (isolation renforcée, toiture terrasse végétalisée)
- la gestion des fluides et la maîtrise des consommations en privilégiant les énergies renouvelables. Absence de climatisation dans les silos neufs. La réalisation d'un puits canadien permettra de réguler l'air des silos.
- la faible nuisance du chantier (gestion des déchets, nuisances sonores...)

Partenaires :
Architecte Mandataire : Gérard BUFFIERE - 19 rue de chambéry - 75 015 PARIS
Architecte d'opération : Gérald Klauss - allée des Epicéas - 88050 EPINAL
Les entreprises, le personnel des archives, le bureau de contrôle et le coordonnateur SPS

Budget : 2 620 000 €TTC sur un budget total de 8 500 000 € TTC opération

FINALITÉS

■ CLIMAT
Ventilation double flux, puits canadien, raccordement sur le chauffage urbain.

■ BIODIVERSITÉ, MILIEUX ET RESSOURCES
Toiture végétalisée, isolation en ouate de cellulose, bardage en bois, compacité du bâtiment.

■ COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ
Travail en partenariat avec le personnel des archives afin d'améliorer les conditions de travail.

■ EPANOUISSEMENT
De tous les êtres humains : Un des objectifs est d'améliorer la qualité de vie des occupants.

■ ECONOMIE RESPONSABLE
Limitation des coûts de fonctionnement du bâtiment notamment en termes de ventilation, gestion des déchets de chantier.

***Indicateurs de suivi** (techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers...) :*

***Indicateur d'impact :** l'action a-t-elle un impact positif sur la finalité en question ?*

Climat	Ressources	Cohésion sociale	Epanouissement	Economie responsable
oui	oui	oui	oui	oui

MÉTHODOLOGIE

■ AMÉLIORATION CONTINUE
Réglage des différents paramètres en ce qui concerne la ventilation et le climat des magasins(et ainsi de suite).

■ TRANSVERSALITÉ
Les réglages sont effectués en étroite collaboration avec le personnel des archives et l'exploitant.

■ PILOTAGE
DRPE

■ PARTICIPATION
Service exploitation, exploitant.

■ EVALUATION
Elle s'effectue au travers des consommations.

Dématérialisation des documents administratifs

Orientation du plan quadriennal :
Les Vosgiens.... et leur Conseil général

Programme n° 31
l'administration départementale du XXIe siècle au service des Vosgiens

Direction pilote : Direction de l'Assemblée et de la Logistique (DiAL) - Direction de l'Information, de la Communication et du Marketing (DICOM)

Description :
- Chargement des rapports directement sur l'outil informatique "Poséidon"
- Mise à disposition des documents (RAA, PV des réunions) aux élus (maires et conseillers généraux) via l'espace Internet du Conseil général réalisé en 2012
- Transmission des documents aux services par le biais de l'espace direction sur l'intranet
- Télétransmission des actes au contrôle de légalité

Partenaires :
Tous les services du Conseil général + préfecture + élus + partenaires institutionnels.

Budget

TÉMOIGNAGE :

- Des collègues utilisateurs : rapidité d'envoi au contrôle de la légalité et consultation rapide sur l'outil Poséidon.
- Des élus : facilité de recherche à partir d'un mot clé.

FINALITÉS

■ **CLIMAT**

■ **BIODIVERSITÉ, MILIEUX ET RESSOURCES**
Préservation des ressources par l'économie de papier = économie du bois et de l'eau pour la fabrication du papier

■ **COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ**

■ **EPANOUISSEMENT**

■ **ECONOMIE RESPONSABLE**

Indicateurs de suivi *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers...) :*
Suppression du budget CD pour l'envoi des Recueils des Actes Administratifs et PV des réunions soit par trimestre : 3 051,52 €.
Soit une économie à l'année de 12 206.08 €.

MÉTHODOLOGIE

■ **AMÉLIORATION CONTINUE**
Supprimer les recueils papier pour les réunions par la mise à disposition de tablettes numériques aux élus.

■ **TRANSVERSALITÉ**

■ **PILOTAGE**
Direction de l'Assemblée et de la Logistique.

■ **PARTICIPATION**
DIR/DICOM/Tout utilisateur.

■ **EVALUATION**
Format papier encore utilisé pour certains documents remis aux élus.

Dématérialisation de la diffusion des DCE
(dossiers de consultation des entreprises)

Orientation du plan quadriennal :
Les Vosgiens.... et leur Conseil général

Programme n° 31
l'administration départementale du XXIe siècle au service des Vosgiens

Direction pilote : Direction de l'Assemblée, du juridique et des Achats (DAJA)

Description :
Inciter les candidats aux marchés publics lancés par le Conseil général, à télécharger les DCE sur internet afin d'éviter la reprographie et l'envoi postal
- Mise en ligne d'un maximum de DCE
- Communication auprès des candidats
- Développement de l'espace "marchés" sur vosges.fr

Partenaires :
Entreprises, Direction de l'Informatique et des Réseaux, Direction de la Communication et du Marketing

Budget : 0 €

TÉMOIGNAGE :

Démarche neutre financièrement et qui prend peu de temps. Au-delà des impacts au niveau environnemental, le dispositif permet de faciliter le travail du service au quotidien.
Cela permet également aux candidats d'obtenir leur DCE plus rapidement et d'optimiser l'achat public.

FINALITÉS

■ CLIMAT
Limite l'impact environnemental de l'acheminement postal des DCE (souvent volumineux), ainsi que des travaux de reprographie.

■ BIODIVERSITÉ, MILIEUX ET RESSOURCES
Limite l'usage du papier.

■ COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

■ EPANOUISSEMENT

■ ECONOMIE RESPONSABLE

Indicateurs de suivi *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers...) :*
- Taux de DCE téléchargés.

Indicateur d'impact : *l'action a-t-elle un impact positif sur la finalité en question ?*

Climat	Ressources	Cohésion sociale	Epanouissement	Economie responsable
oui	oui	non	non	non

MÉTHODOLOGIE

■ AMÉLIORATION CONTINUE
Une réflexion est actuellement menée pour diffuser la démarche auprès des autres directions.

■ TRANSVERSALITÉ

■ PILOTAGE
DAJA (initiative personnelle au niveau du Service de la Commande Publique et des Achats.)

■ PARTICIPATION
Information des candidats au coup par coup.

■ EVALUATION
Se fait en continu par la DAJA.

Bilan Carbone® Patrimoine et Services

Orientation du plan quadriennal : Les Vosgiens.... et leur Conseil général

Programme n° 33
L'agenda 21 et l'opération processus et économies

Direction pilote : Mission Développement Durable

Description :
Les lois Grenelle ont marqué des avancées certaines dans la prise en compte du changement climatique. Elles imposent notamment aux collectivités de plus de 50 000 habitants de réaliser un bilan des émissions de gaz à effet de serre et un plan d'actions à trois ans d'ici fin 2012. Le Conseil général a choisi de réaliser son bilan sur un périmètre plus large comprenant les activités et domaines de compétences de sa responsabilité directe. Ainsi l'ensemble des activités propres et celles financées à plus de 50% ont été transformées en tonnes d'équivalent CO2 (tCO2e).

Partenaires :
Ensemble des services et directions du Conseil général.

Budget : moyens permettant l'embauche d'un agent pendant 8 mois



FINALITÉS

■ **CLIMAT :** C'est la finalité principale de la démarche. Il s'agit de quantifier les émissions de gaz à effet de serre avec la méthode Bilan Carbone® mise au point par l'ADEME. Cet outil permet de sensibiliser les différents acteurs de la collectivité et de réaliser un diagnostic chiffré des émissions. Un plan d'actions doit ensuite être planifié pour permettre de réduire ces émissions.

■ **BIODIVERSITÉ, MILIEUX ET RESSOURCES :** La diminution des émissions de gaz à effet de serre entraine mécaniquement une diminution de la consommation d'énergie fossile et, de ce fait, une diminution du prélèvement sur les ressources.

■ **COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ**

■ **EPANOUISSEMENT**

■ **ECONOMIE RESPONSABLE :** l'énergie est consommée à toutes les étapes de la fabrication et de la commercialisation des produits. La réalisation du Bilan Carbone® amène des réflexions sur la politique d'achats, ce qui devrait entraîner des actions favorisant une économie plus responsable (circuits courts, moins d'emballages, moins d'intrants chimiques...).

***Indicateurs de suivi** (techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers...) :*
13 personnes en moyenne à chaque réunion du comité de suivi (8 réunions entre mai et octobre)
72 000 tonnes CO2e émises par le Conseil général en 2011

***Indicateur d'impact :** l'action a-t-elle un impact positif sur la finalité en question ?*

Climat	Ressources	Cohésion sociale	Epanouissement	Economie responsable
oui	oui	non	non	oui

MÉTHODOLOGIE

■ **AMÉLIORATION CONTINUE :** La démarche s'inscrit dans une logique d'amélioration continue : diagnostic complet (le Bilan Carbone® Patrimoine et Services), puis mise en place d'un plan d'actions, évaluation des actions, puis de nouveau diagnostic complet (et ainsi de suite).

■ **TRANSVERSALITÉ :** La démarche concerne toutes les activités et domaines d'intervention du Conseil général. Les services transversaux (DIR, DDSRH, DOCPE...) sont également intégrés dans la démarche.

■ **PILOTAGE :** Le Bilan Carbone® s'intègre dans une lettre de mission du Directeur Général des Services, prévoyant la mise en place d'un comité de suivi, avec élus et services. La direction du projet est assurée par l'adjoint au DGA du PDT. Un chargé de mission "Climat" intégré à la mission DD assure la sensibilisation et la collecte des données.

■ **PARTICIPATION :** Le comité de suivi (32 agents et 3 élus) regroupe 15 directions sur les 18 du Conseil général. Y sont représentés les services techniques directement impactés et les services ressources. 8 rendez-vous réguliers ont permis de suivre la collecte des données, de partager les difficultés de collecte, de rechercher des solutions et, dans la dernière phase, de construire des scenarii.

■ **EVALUATION**
une évaluation globale sera effectuée dans un délai de 3 à 5 ans au travers d'un nouveau Bilan Carbone®. L'impact des actions mises en place sera évalué annuellement grâce à des indicateurs mis en place conjointement aux actions.

Plateforme départementale EEDD (éducation à l'environnement et au développement durable)

Orientation du plan quadriennal : Les Vosgiens.... et leur Conseil général
Programme n° 33
L'agenda 21 et l'opération processus et économies
Direction pilote : Mission Développement Durable
Description : Le Conseil général co-anime la plateforme départementale d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD). Il s'agit d'un groupe informel réunissant les acteurs de l'EEDD dans les Vosges. Mis en place en 2002 dans le cadre de la 1ère Charte pour l'environnement, ce groupe est co-animé par le DSDEN et le Conseil général. L'EEDD devient ensuite un axe central de la 2e Charte pour l'environnement, avec pour objectif de modifier les comportements de tous les publics et d'accompagner les changements de pratiques. La plateforme est un espace de mutualisation.
Ses objectifs sont de :
rassembler et mobiliser ses membres dans une dynamique d'échanges et de coopération, favoriser une cohérence et une lisibilité de l'EEDD sur le département, développer et promouvoir l'EEDD pour tous les publics et à tous les âges de la vie, valoriser les projets EEDD de ses membres, construire une stratégie de soutien, d'accompagnement des pratiques éducatives, d'information et de formation, mutualiser les moyens techniques, humains et financiers, dans le cadre de projets collectifs, contribuer à la formation des membres de la plateforme, inscrire et animer l'EEDD dans le débat social, politique et économique.
L'année 2012 a été marquée par l'élaboration collective d'un nouveau mode de gouvernance, se traduisant par une charte d'adhésion et un règlement intérieur, en cours de signature par le membres de la plateforme.
Partenaires : Membres actuels de la plateforme : AAPPMA la Gaule Mouzon Meuse et Vair, ADEME, Agence de l'Eau Rhin-Meuse, AIRLorraine, Des arbres pour la vie, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement, Centre Départemental de Documentation Pédagogique, Conseil général (DRPE-éducation, DACEN-Mission Europe, Mission Développement Durable), Chambre d'agriculture, Conseil régional, Croqueurs de pomme, Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine, Comité départemental des pêcheurs sportifs, DDCSPP, DDT, DRAAF, DREAL, Espace Info Energie, conseillers pédagogiques de l'éducation nationale, Fédération de Pêche, Fédération des Chasseurs, Fédération des Œuvres Laïques, Francas, Groupement des Agriculteurs biologiques, Groupe Régional d'Animation, d'Initiation à la Nature et l'Environnement Lorraine, DSDEN, INRA, IUFM, Jardins de Cocagne, Jardins de Prométhée, Jardins en Terrasses, l'Abeille vosgienne, L'Eaudici, Les Petits Débrouillards, Les Eaux et les Hommes, Lyonnaise des Eaux, Office Central de Coopération à l'Ecole, Odcvl, Oiseaux Nature, Parc naturel régional des Ballons des Vosges, rectorat, Réseau Education environnement ouest vosgien, SICOVAD, Syndicat Mixte des Déchets, Société Vosgienne de Protection des Animaux
Budget : 0 €

FINALITÉS

■ **CLIMAT :** Acteurs représentés au sein de la plateforme.

■ **BIODIVERSITÉ, MILIEUX ET RESSOURCES :** Acteurs représentés au sein de la plateforme.

■ **COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ :** Diversité des publics concernés par le travail de la plateforme (jeunes, adultes, seniors).

■ **EPANOUISSEMENT :** Les valeurs portées par la plateforme sont : partage, engagement, humanisme, honnêteté, conviction, respect.
Engagement de professionnels et bénévoles

■ **ECONOMIE RESPONSABLE**

Indicateurs de suivi *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers...) :*
- 26 membres en 2004, 51 en 2012
- Une réunion par trimestre en moyenne depuis 2004
- 243 classes engagées dans l'appel à projets scolaires 2011-2012 soit 5 553 élèves (dont 14 collèges)

Indicateur d'impact : *l'action a-t-elle un impact positif sur la finalité en question ?*

Climat	Ressources	Cohésion sociale	Epanouissement	Economie responsable
oui	oui	oui	oui	oui

■ **AMÉLIORATION CONTINUE :** Perspectives : ouverture aux acteurs de la solidarité et de l'économie ?

■ **TRANSVERSALITÉ :** Projets transversaux expérimentaux (ex : agenda 21 de collège).

■ **PILOTAGE** : Co-animateurs "historiques" : Conseil général et DSDEN
Animation logistique : Conseil général.
Groupes de travail thématiques avec un pilote :
- scolaires : pilote DSDEN
- jeunesse hors temps scolaire : pilote Francas
- grand public : pilote GRAINE Lorraine
- ressources : pilote CDDP
- agenda 21 d'établissements scolaires : pilote L'Eaudici

■ **PARTICIPATION** : Sa composition couvre tous les domaines de l'éducation (institutionnelle et populaire), ainsi que de l'environnement.
Sont représentés les acteurs techniques, institutionnels, financeurs, pédagogues, associatifs.

■ **EVALUATION**

TÉMOIGNAGE :

L'année 2012 est une année de transition vers une gouvernance partagée au sein de la plateforme. Les premières Assises départementales de l'EEDD dans les Vosges, prévues le 14 décembre 2012, officialiseront la nouvelle gouvernance et les chantiers à venir.

Conception et impression : CG88 – DICOM

Crédits photographiques : CG 88
Comité de suivi du Bilan Carbone® Patrimoine et Services
« Vosges le plus beau est avenir… » aux jardins de l’association Minos à Monthureux-sur-Saône
Composteur installé au siège du Conseil général
Chantier d’extension des Archives départementales
Festival intergénérationnel « Par 4 chemins »

Imprimé sur papier recyclé – janvier 2013